LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

APF FQ
Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 16 No. 07 Mercredi le 24 février 1982 24 pages 0.50

Foule à la St-Valentin du Club Richelieu



Les gens dansaient et dansaient encore au son de la musique choisie par nul autre que l'expert du disque lui-même, André Roy.

Une semaine en retard c'est mieux que jamais pour célébrer en compagnie d'amis la St-Valentin. C'est ce qu'a fait le club Richelieu d'Edmonton samedi soir 20 février à la salle communautaire de Sherwood Park. Et il y avait foule comme en témoigne la photo accompagnant ce reportage.

Le Vice-Président du club D'Edmonton, Richelieu Raymond Perras a ouvert le bal en souhaitant la bienvenue à tous et en leur proposant de s'amuser en dansant au son de la musique offerte électroniquement par l'incomparable André Roy.

Celui-ci est un spectacle en lui-même et unique en son genre. A part les farces qu'il lance régulièrement à son auditoire, il amuse en dansant seul sur la scène à sa propre musique. Ses qualités de comédien, blagueur et farceur lui servent bien pour faire rire les gens qui ne se fatiguent jamais de le voir, si on peut en juger par la fréquence de ces soirées animées par André Roy.

C'est la première fois qu'un organisme francophone retient une salle communautaire à Sherwood Park dans la banlieue d'Edmonton pour une soirée dansante. L'expérience semble positive puisqu'au dire des convives l'endroit est plaisant et effectivement ce n'est pas très loin de la ville même.

Le Vice-Président, M. Perras, a aussi pris l'occasion que lui offrait cette soirée pour parler du Camp d'été pour la jeunesse et la francophonie albertaine en voie de construction et dont l'ouverture officielle est attendue pour bientôt. Ce camp situé non loin d'Edmonton, tout près du village de Clyde au nord-ouest, servira surtout la jeunesse et est le résultat d'une collaboration heureuse entre le Club Richelieu d'Edmonton et Francophonie Jeunesse de l'Alberta. On se souvient que le terrain pour ce camp a été donné gratuitement par un éleveur de l'endroit, M. Henri Lusson, ancien Président de l'ACFA régionale de Morinville-Légal.

REUNION ANNUELLE DE L'ACFA REGIONALE DE MORINVILLE-LEGAL

Le 6 février, trente deux personnes se rendent au Venture Block pour la réunion annuelle de la régionale Morinville-Légal pour l'année 1981-82.

Après une bienvenue à tous nos invités d'honneur, M. Edouard Houle, le président présente l'ordre du jour. Mme Jeannette Champagne lit le procès-verbal de la réunion annuelle de l'année précédente. Ensuite, il y a le rapport du Président et les rapports de chaque comité.

RAPPORT DU PRESIDENT

M. Edouard Houle énumère toutes les activités de l'année:

- soirée francophone de février à Morinville
- Fête du Canada qui fut un grand succès lorsque 200 personnes (adultes et enfants) se rendent pour déguster un steak ou un hamburger et de s'amuser au son de la musique de M. André Roy.
- bonspiel annuel qui a dû être annullé parce qu'il n'y avait pas assez d'équipes.
- soirée de Noël à Vimy qui fut assez bien mais aurait pu avoir plus de participation.

La régionale voit aussi au fonctionnement de deux pré-maternelles: Les Lutins de Morinville et Le Petit Chaperon Rouge de Légal, ainsi que les deux carrefours. On a dû déménager nos deux locaux. Le local de Morinville est changé pour se situer dans un endroit plus propice du point de vue commerce. Le local de Légal est changé puisque le prix du loyer était devenu exorbitant pour la régionale.

Pour conclure, M. Houle nous dit: "Grâce à l'étude du rapport Bérubé et ses recommandations, un meilleur lien est établi entre la régionale et le provincial. Le Bureau des présidents permet maintenant une meilleure représentation au niveau provincial".

RAPPORT DU COMITE D'EDUCATION DE LEGAL

donné par Denise Cyr.

Le comité d'éducation concentre ses efforts sur la pré-maternelle. Lorsqu'il est question d'augmenter considérablement le coût de la pré-maternelle, les mamans démontrent un enthousiasme fantastique. Celles-ci organisent une campagne pour ramasser des fonds et des donations. Ce fut un succès formidable. Les parents démontrent encore leur appui lorsqu'il est question de déménager dans notre nouveau local.

Pour objectifs l'année prochaine, augmenter l'enrôlement dans nos classes, et élargir nos cadres en organisant des projets pour les classes d'immersion à l'élémentaire.

RAPPORT DU COMITE DES LUTINS DE MORINVILLE

lu par Edouard Houle

L'institutrice, Mme Denise Hébert, est satisfaite du programme malgré qu'elle trouve assez difficile de maintenir le principe d'immersion totale lorsque les mamans qui aident sont anglophones. Malgré les petits problèmes tels que le chauffage les enfants et les parents sont satisfaits du programme offert à la pré-maternelle.

RAPPORT DU CARREFOUR DE LEGAL

donné par Lucienne Moquetit

Tout marche rondement avec le Carrefour de Légal même s'il y a eu une baisse en vente lorsque le Carrefour a changé de location. Peut-être avec le temps les gens se familiariseront à notre nouvelle location. Tout de même, le Carrefour démontre un profit de 943.10$.

RAPPORT DU CARREFOUR DE MORINVILLE

donné par Suzanne Granger

Malheureusement le Carrefour de Morinville est dans une situation assez difficile puisqu'il y a un déficit de 1053.33$

Voir **CARREFOUR** page 2

UN SENTIMENT ANTI-FRANCAIS A L'ELECTION PARTIELLE

LE FRANCO... Un séparatiste est élu dans la circonscription de Olds-Didsbury et tout le monde semble d'accord pour dire que c'est le résultat d'un vote de protestation contre le gouvernement provincial de Peter Lougheed et aussi celui de Pierre Trudeau au niveau fédéral. Gordon Kesler un "cowboy" de l'Ouest et membre du parti Western Canada Concept a été élu avec une écrasante majorité de 42% des voix exprimées dans une course à six candidats.

Plusieurs raisons sont évoquées pour expliquer une victoire aussi nette pour le parti dont l'objectif premier est d'accéder à l'indépendance pour l'ouest canadien. D'abord, M. Kesler a réussi à placer Lougheed et Trudeau ensemble dans le camp des responsables de tous les maux de l'heure en Alberta en commençant par l'inflation en passant par les taux d'intérêts trop élevés pour inclure le chômage. Selon lui, le tout a commencé avec l'entente énergétique que le Premier-Ministre Trudeau a conclue avec Lougheed. Puis, il y eut l'accord constitutionnel que Lougheed a signé avec les autres provinces, sauf le Québec, et Ottawa. Le lien entre Trudeau et Lougheed a été facile à peindre de plusieurs façons et M. Kesler n'a pas manqué de le faire.

Mais encore plus que tout cela, M. Kesler a aussi semé une certaine crainte chez les électeurs en disant que la nouvelle Constitution, une fois rapatriée, porterait atteinte aux droits à la propriété des citoyens.

Voir **TEMOIN** page 2

SOMMAIRE

CARREFOUR suite de la page 1

La gérante du Carrefour a démissionné en décembre. C'est à la mi-janvier que la régionale engage Suzanne Granger comme gérante du Carrefour et coordinatrice de la régionale.

Certaines tactiques ont été employées afin de remédier la situation.

RAPPORT DU COMITE CULTUREL

donné par Huguette condant

Le comité commence l'année avec six membres pour finir avec deux membres, seulement un résident dans la régionale.

Les activités pour la Fête au Village fut un succès mais toutes autres activités ne réussissent pas cette année. Il est donc primordial qu'il y ait une ré-organisation du comité culturel ou qu'une décision soit prise concernant le comité.

RAPPORT FINANCIER

présenté par Solange Bachand

Le budget pour l'année 1980-81 est de 34,885.75$. Les dépenses sont de 30,225.32$ et l'argent en banque est de 4660.43$.

Suivant les rapports, M. Edouard Houle demande à M. Lusson de présider les élections du conseil. M. Edouard Houle après deux ans en office laisse la présidence. Mme Champagne, Michel Nault et Huguette Contant ne se présente pas de nouveau. Le nouveau conseil est M. Adolph Boissonnault, Président, Solange Bachant, Edouard Houle, Denise Cyr, Lucille Ringuette, Pauline Marin et Henri Lusson.

C'est maintenant le temps à nos invités d'honneur de nous dire quelques mots.

M. Gérard Finn,

nous explique les buts et les services qui sont à notre disposition concernant nos droits linguistiques.

Mme Agathe St-Pierre, nous rend au courant de ce qui se passe à la commission culturelle ainsi que quelques problèmes éprouvés avec les films.

M. Eugène Trottier nous dit que nous avons des membres titulaires mais qu'il est important d'augmenter le nombre de membres parmi les jeunes.

Pour conclure, Denise explique un peu le projet "Camp Richelieu de la Jeunesse". Les plans sont exposés pour que ceux qui sont présents l'examinent.

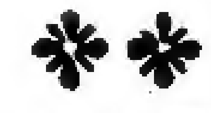
La soirée se termine dans une ambiance joviale, lorsque les gens jouissent duvil et du délicieux gouter qui fut servi.

TEMOIN suite de la page 1

Selon un témoin qui oeuvrait durant cette campagne électorale pour le compte du parti libéral de l'Alberta, il y avait chez les gens un sentiment négatif très fort contre le français comme langue officielle. M. Kesler ne s'en cache pas d'ailleurs puisque le parti qu'il représente, le Western Canada Concept, a pour objectif l'abandon du bilinguisme officielle et la réinstallation d'un état unilingue. Il n'est pas rare non plus d'entendre les gens blâmer la conversion au système métrique sur les francophones au Canada et particulièrement sur le gouvernement de Pierre Trudeau.

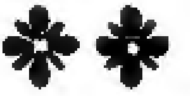
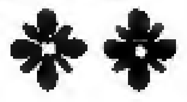
Les sentiments négatifs à l'endroit de la langue française comme langue officielle du Canada sont vites transposés à tout ce qui peut être considéré français, tel le système métrique. Enfin, la francophonie elle-même n'y échappe pas. Toujours selon le même témoin, les francophones sont eux-mêmes la sible des injures lancées en colère par ceux qui acceptent trop facilement ce que dit le politicien en pleine campagne électorale.

Cette victoire en surprend plusieurs. Il reste à voir si ce mouvement du séparatisme connaîtra l'essor que veut lui prêter les analystes politiques de notre temps.



NECROLOGIE

M. Albert Van Brabant est décédé le 13 février 1982. Il était âgé de 50 ans et il laisse derrière lui son épouse Mary (Lutz) Van Brabant ainsi que 6 filles et 2 garçons. Dolorès (Lavoie), Laurette, Lorraine, Charon (Van Keckey), Darlène, Marilyn (Hogarth), Philippe, Darrell. M. Van Brabant avait aussi 3 frères et 2 soeurs: Romain, Andrew, Maurice, Laura (Kirser), Madeleine Cornelis. Les funérailles ont eu lieu le 17 février 1982 à 10 h, à l'église St-Jean de Morinville.

huile

Plusieurs personnes pensent qu'en changeant de marque d'huile, le moteur cessera d'en consommer. Cette idée est fausse. La marque de commerce n'a rien à y voir, ce sont les caractéristiques et la classification qui comptent.

Un moteur peut perdre de l'huile de trois façons: en la brûlant dans la chambre à combustion, sous forme de fuites et sous forme de vapeur qui s'échappent du carter. On voit alors l'importance de la vérification fréquente du niveau d'huile.

Lorsqu'il se produit des remontées d'huile dans la chambre à combustion, il est recommandé de faire vérifier le jeu des tiges de soupapes, les parois du cylindre et les segments. S'il y a des fuites, il faut alors corriger ou remplacer les joints d'étanchéité. Finalement, les pertes sous forme de vapeur seront corrigées en faisant vérifier le système de ventilation forcée du carter et la température de marche du moteur.

Travaux publics Canada | Public Works Canada

INVITATION DE PROPOSITIONS

Des propositions cachetées pour la location de bureaux ci-après mentionnés, adressées au Gerant régional, Finance et Administration, Région Ouest, Travaux Publics Canada, Chambre 200, Deuxième étage, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone (403) 420-3213 seront reçues jusqu'à la date et l'heure limites spécifiées. Les documents de propositions sont disponibles par l'entremise de Travaux Publics Canada, Chambre 200, deuxième étage, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta.

LOCATION

Projet 5-82
Location d'espace à bureau
Edmonton, Alberta

Espace à bureau comprenant approximativement 950 mètres carrés de surface utilisable. Seuls les édifices situés à l'intérieur des frontières d'Edmonton définies par la 104 avenue au Nord, la 97e rue à l'Est, la Rivière Nord Saskatchewan au Sud et la 112e rue à l'Ouest, seront considérés.

Date limite: 15 h (H.N.R.) vendredi 12 mars 1982

Pour plus d'information communiquez avec:

M. Mel Geres
A-Chef Services de Location
Téléphone (403) 420-3268

Canada

Construction de défense Canada | Defence Construction Canada

Dossier: ED26110

bfc Edmonton, Lancaster Park (Alberta)
Peinture des surfaces intérieures de 250 logements pour militaire mariés "tel que requis"

Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs principaux.

Date de fermeture: jeudi 25 mars 1982

Dépôt pour documents: 100$

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est) les soumissions sous pli cachetées, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission sont disponibles pour examen au Bureaux de l'Association des Constructeurs aux endroits suivants:

Edmonton, Calgary, Red Deer ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumissions en adressant leur demande à notre Service des plans, à l'adresse ci-dessous, ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549, ou télex 053-4231. Cette demande devra être accompagnée du dépôt stipulé ci-dessus, payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie, si nécessaire, au montant indiqué dans les documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12ième étage, Immeuble SBI
2323 Promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Canada

RABAIS DE $2.00 pour votre invité(e) avec le coupon ci-dessous.



Le menu spécial du lundi vous est offert pour la modique somme de $6.50; pour votre invité (e), il ne vous en coûtera que $4.50.



Un service en français tous les premiers lundis du mois de 12h00 à 14h00 au Restaurant «Le Carvery» du Westin Hotel (antérieurement appelé Edmonton Plaza)

Ce coupon donne droit à un rabais de $2.00 sur le repas de votre invité(e) pour le lundi 1er mars 1982.

Pour plus d'informations et pour les réservations, communiquez avec M. Serge De Rose, contrôleur à l'Hotel Westin au 426-3636.

WESTIN HOTEL

Ajoutez le Westin à votre vie!

Howard & McBride Ltd.

SALONS FUNERAIRES

Service Complet en Français

10045 - 109e Rue, Edmonton

M. Marcel DEMERS, directeur

M. Luc LAFRANCE, gérant

Mme Annette BRISSETTE, directeur de musique

422 - 1141

- Fort Saskatchewan
- Stony Plain
- Ardrossan
- Spruce Grove
- St-Albert
- Gibbons, Bon Accord

Les familles de l'Alberta se fient à notre maison depuis 1921. Nous nous engageons à continuer de fournir un service digne d'une telle confiance. Nous continuerons à offrir une vaste gamme de prix afin d'accomoder toutes les familles et tous les budgets.

TOYOTA

Guy Bourgeault
Gérant - voitures d'occasion
10201 - 82e Avenue
Tél.: 433-2411

François Thibault
Représentant des ventes
Voitures neuves
10130 - 82e Avenue
Tél.: 433-2411
432-9238

SUN MOTORS

A LETHBRIDGE:

UN CENTRE SOCIO-CULTUREL: UNE PRIORITE

La recherche d'un centre socio-culturel devrait être la priorité de la nouvelle administration de la Régionale de Lethbridge. Telle est la recommandation des membres réunis en Assemblée Générale le samedi 13 février.

Une trentaine de membres étaient présents à cette assemblée qui avait dû être remise faute d'avoir atteint le quorum la semaine précédente.

L'Assemblée Générale a élu par acclamation le nouveau président de la Régionale en la personne de Jacques Tremblay. M. Tremblay était 2e Vice-Président, et président du comité culturel l'an passé. L'Assemblée générale a aussi élu 16 membres du Conseil régional, parmi lesquels les autres membres de l'exécutif seront élus. Par ailleurs, l'Assemblée générale a aussi fait la recommendation que des efforts soient faits pour resserrer les liens avec d'autres organismes locaux qui ont à coeur le développement de la francophonie.

A travers les rapports qui ont été faits sur les activités de l'an passé, on a pu voir que plusieurs secteurs se portent bien. Le comité d'éducation a continué les activités mises sur pieds les années précédentes tout en structurant davantage certains aspects, comme l'embauchage du personnel des projets (camps d'été, prématernelle). Le comité a aussi mis sur pieds trois nouveaux projets.

Le Carrefour se porte aussi relativement bien et a pris de l'expansion. Financièrement aussi, les choses semblent bien aller puisque la Régionale a terminé l'année avec un surplus budgétaire d'environ 500$.

Là où cela semble avoir moins bien fonctionné, c'est dans le domaine socio culturel. Non pas à cause du nombre des activités, mais de la participation.

La perte du local de rencontre sociale hebdomadaire en a déçu plusieurs. Le club Hebdo n'a pu se rencontrer le vendredi soir comme par les trois années précédentes et cela a eu des répercussions même sur les autres activités. Comme l'a fait remarqué la présidente sortante, Hélène Canesson, après avoir essayé de fonctionner sous cet endroit de rencontre fixe et régulière pendant un an, on constate que cette formule ne convient pas à la Régionale de Lethbridge. Des démarches ont d'ailleurs été entreprises par l'administration sortante pour trouver un nouveau local.

M. Tremblay endosse d'ailleurs pleinement la recommandation de l'Assemblée générale à ce sujet. Pour sa part, un centre socio-culturel est absolument essentiel pour regrouper les membres et pour assurer la croissance de la Régionale. La faible participation à l'assemblée générale de cette année est certainement signe d'un certain désintérêt, d'un manque de cohésion et peut être d'un sens d'appartenance.

Selon Hélène Canesson, la Régionale a marqué un temps d'arrêt dans le domaine socio-culturel, et ce, pour plusieurs raisons. Mais cela a permis d'avoir une idée plus claire des priorités. Maintenant, il reste à mener à bien le mandat de l'Assemblée générale.

STAGES PEDAGOGIQUES EN FRANCE

Le Ministère de l'Education de l'Alberta, à même les fonds du Secrétariat d'Etat du Gouvernement fédéral et conjointement avec le Gouvernement de la France, prévoit, encore cette année, subventionner la participation d'un certain nombre d'enseignants aux "Stages pédagogiques en France".

Ce programme est ouvert aux professeurs de français et aux professeurs qui utilisent le français comme langue d'enseignement. De plus, les postulants doivent être employés par un système scolaire public ou séparé de l'Alberta.

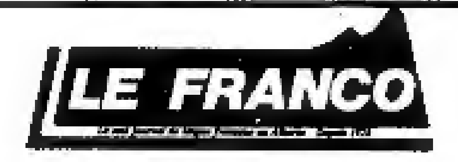
Les bourses décernées par le Gouvernement de la France seront remises directement à l'institution où les récipiendaires suivront leur stage. Les bourses décernées par le Gouvernement de l'Alberta, grâce aux fonds provenant du Secrétariat d'Etat, seront remises aux récipiendaires sur présentation d'une attestation à l'effet qu'ils ont suivi et réussi le stage.

Il est également possible que, cette année encore, nous puissions octroyer aux stagiaires un certain montant d'argent pour les aider à défrayer une partie des frais de voyage. Cette somme leur sera versée sur présentation d'une attestation à l'effet qu'ils ont suivi et réussi le stage.

Pour recevoir un formulaire d'application et de plus amples renseignements sur les "Stages pédagogiques en France", les personnes intéressées devront présenter leur demande par écrit avant le 1er avril 1982 à

Denis tardif
Administrateur
Language Services Branch
11160 Jasper Avenue
Edmonton, Alberta
T5K 0L2





OFFRE D'EMPLOI

Journaliste à la pige:

Pour les régions suivantes:

- Plamondon
- Calgary
- Lethbridge
- Edmonton

Il n'est pas nécessaire d'être diplômé de l'université ou d'être issu d'une école de journalisme. Il suffit de bien connaître le milieu, d'être capable d'écrire des reportages correctement et de réussir quelques photos pour illustrer le textes.

On vous demandera deux ou trois reportages par mois en moyenne. L'autorisation de faire un reportage provient du Directeur du journal à chaque occasion.

Le journaliste à la pige est rémunéré pour chaque reportage en fonction de l'importance du sujet, du montant de travail et de la longueur du texte. Evidemment, toute dépense justifiée par le travail est remboursable.

Pour faire votre demande d'emploi, vous pouvez tout simplement communiquer avec M. Paul Denis au numéro 423-5672 ou encore faire parvenir votre demande par écrit à:

LE FRANCO
10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

FEDERATION CULTURELLE DES CANADIENS FRANCAIS (F.C.C.F.)

EST A LA RECHERCHE D'UNE(E) ADJOINT(E) A LA PROGRAMMATION

FONCTIONS:

- Effectuer l'étude et la recherche dans la planification à moyen terme de la programmation de la F.C.C.F.

- Coordonner les projets spéciaux et le congrès annuel.

- Etre responsable de la réalisation et de la diffusion des publications dans le cadre du programme d'information de la F.C.C.F.

EXIGENCES:

- Un degré universitaire.

- Une parfaite connaissance de la langue française.

- Une connaissance des communautés franco-canadiennes en situation minoritaire.

- Avoir travaillé au moins deux ans pour une association communautaire sociale et - ou culturelle.

- Aptitudes et expérience en planification, coordination, et information.

TRAITEMENT DE BASE:

De 20,000$ à 25,000$ proportionné à l'éducation et à l'expérience.

Faire parvenir la demande, accompagnée d'un curriculum vitae au plus tard le 16 mars 1982 à l'adresse suivante:

Le directeur général
Fédération Culturelle des Canadiens Français
C.P. 26, Succ Norwood Grove.
St-Boniface, Manitoba.
R2H 3B8

Le Parti Libéral

DINER & DANSE

Red Barn

le vendredi 26 février 1982

POUR BILLETS

Téléphonez : 464-2854 465-7839



ÉDITORIAL

QUE FERA LE QUEBEC ?

Le Parlement britannique aura déjà voté en faveur de la résolution visant à modifier la Constitution canadienne avant même que la Cour d'appel du Québec se prononce sur le mémoire présenté le 1er février dernier par le gouvernement de cette province, la seule dissidente au projet Trudeau. Malgré les objections du gouvernement du Québec, la Constitution sera rapatriée avec les amendements auxquels ont consenti les neuf autres provinces, la Chambre des Communes et le Sénat, soient la Charte des Droits et Libertés et la Formule d'amendement.

Les arguments du gouvernement du Québec sont basés sur deux principes fondamentaux. Le premier fait appel à la convention au Canada qui veut que le consentement d'une province soit constitutionnellement nécessaire à l'adoption par le gouvernement fédéral d'une résolution ayant pour objet de faire modifier la Constitution canadienne de façon à porter atteinte à l'autorité législative de cette même province.

La Cour suprême elle-même dans son jugement à ce sujet, avait conclu qu'une convention constitutionnelle existe et que le consentement des provinces était nécessaire . Le mémoire du gouvernement du Québec soutient que cette règle de l'unanimité est encore en vigueur aujourd'hui et qu'elle a acquis le statut de convention. Cette règle de l'unanimité exige le consentement de toutes les provinces à toute modification de la constitution qui serait de nature à changer les pouvoirs des législatures provinciales.

La Cour suprême du Canada s'est prononcée sur cette question en disant que l'unanimité serait quasi impossible et qu'il suffirait dorénavant d'obtenir un consensus et même une majorité. La Cour n'a pas spécifié le nombre requis. Serait-ce la moitié plus un? Ou encore 75%; ou ⅔ des voix? Même si cette question du nombre exact reste sans réponse, chose certaine l'unanimité n'est plus nécessaire pour effectuer des changements à la Constitution même si ces derniers modifient sensiblement les pouvoirs des provinces. Il semblerait donc que, l'unanimité n'étant plus essentiel, le gouvernement du Québec perd son temps et son argent en avançant cet argument.

Le deuxième principe est peut-être plus fort. Celui-ci est basé sur la dualité canadienne, francophone - anglophone. Depuis toujours le Canada a dû entreprendre des moyens de compromis pour arriver à une co-existence acceptable entre les deux groupes qui ont été à l'origine de ce pays. De fait l'accord des deux cultures est le fondement même de la Confédération. Comment peut-on aujourd'hui faire des changements à la Constitution qui modifieront sûrement les pouvoirs de l'Assemblée Nationale du Québec, où se trouve la majorité d'une des deux cultures fondatrices, sans obtenir au préalable le consentement du gouvernement de cette province?

C'est pourtant ce qui va se produire puisque toutes ces questions posées par le gouvernement du Québec seront plaidées devant la Cour d'appel le 15 mars prochain. C'est vers le 1er mars que le gouvernement canadien a l'intention de déposer son mémoire devant la même Cour d'appel du Québec.

Pendant ce temps le projet de résolution concernant la Constitution canadienne est devant le Parlement britannique en deuxième lecture. Selon les plus récents reportages de Londres, l'adoption du projet pourrait se faire dans les deux semaines qui suivent, soit au tout début mars.

La cause du gouvernement du Québec semble en effet perdue d'avance. Quelle que soit la décision de la Cour d'appel du Québec,la Constitution canadienne sera rapatriée et les amendements qui y sont inscrits auront force de lois dès la proclamation royale.

Mais, une décision même en partie favorable au gouvernement du Québec, rendue par la Cour d'appel, lui sera utile pour négocier avec le gouvernement fédéral sur les trois points en litige depuis ce fameux jour de novembre. C'est tout l'espoir qu'il lui reste.

Paul Denis

LETTRES OUVERTES

Katimavik



Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.



Directeur - rédacteur
Paul Denis

Composition - montage
Julie Bernard

Administration-montage
Louise McKnight

Directeur des ventes
Michel Bacula

Toute correspondance doit être adressée au FRANCO-ALBERTAIN, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4. Téléphone: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:

1 an : $15.00
2 ans: $25.00

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881.

Bonjour albertains et albertaines. Mon nom est Hélène Létourneau et je suis québécoise. Je suis de passage en Alberta pour une période de trois mois avec Katimavik.

Tout d'abord, j'aimerais vous faire part qu'il me fait grand plaisir d'avoir l'opportunité de m'exprimer en français par le media du journal Le Franco dans une province à majorité anglophone.

Katimavik est une coorporation à but non lucratif du gouvernement fédéral sous la responsabilité du Secrétaire d'Etat permettant à des jeunes de 17 à 21 ans venant de tous les coins du Canada de vivre une expérience de groupe et de travail dans différentes communautés.

Le projet d'une durée de neuf mois nous offre l'expérience enrichissante de se familiariser avec d'autres cultures, la langue seconde, de nouvelles techniques de travail et un nouveau style de vie se voulant plus conservateur de notre environnement.

Mon groupe se trouve présentement a High Level, village situé au nord de l'Alberta près des Territoires du Nord-Ouest.

J'ai eu la chance dure cette rotation de travailler au Centre d'Education des Adultes de Mackenzie North à High Level. Sous la supervision de Paul Little mon travail consistait à planifier un cours de français à partir du programme du ministère de. l'éducation d'Alberta. De plus, avec l'aide de cet instrument de travail, un étudiant, Russel Powers terminant son niveau secondaire aura pour acquis des connaissances en français lui permettant d'obtenir les crédits nécessaires à l'obtention de son diplôme.

Cette expérience de travail à l'école Mackenzie North m'a beaucoup enthousiasmé. La promotion de la langue française étant plus que nécessaire en milieu à majorité anglophone, ses répercussions auront sans aucun doute un effet bénéfique, vers l'ouverture d'un mode d'expression bilingualisé.

En conclusion, la meilleure protection contre l'agonie de sa langue c'est le don qu'on en fait. Faisons l'effort de la semer autour de nous. Les lois et les jeux politiques ne sont que poussières aux pieds du semeur.

Hélène Létourneau

AU SUJET DE MOVING WEST

M. le Rédacteur,

Dans l'article "Moving West", de M. Michel Vastel, correspondant parlementaire du Devoir à Ottawa, touchant particulièrement la francophonie, j'aimerais relever une erreur. Voir Le Franco du 3 février 1982, Article "Bilingues" p.2, 3e colonne, 3e paragraphe: "Toutefois, Léo Bosc, directeur de l'ACFA à Edmonton..." etc. Veuillez noter l'erreur- Leo Bosc est directeur-général de l'ACFA provincial avec bureau à Edmonton et non directeur de l'ACFA à Edmonton. Ceci implique qu'il est genre président de l'ACFA à Edmonton et c'est faux. La nouvelle présidente est Agathe Gaulin. Une telle erreur porte à confondre une situation déjà embrouillée. M. le Rédacteur, il faut sortir la régionale de l'ACFA à Edmonton de l'ombre du bureau provincial. S.V.P. corrigez d'autres erreurs semblables à l'avenir.

Merci.

Gabrielle Côté Baillargeon

MISE AU POINT SUR CARDA

M. le Directeur,

Tout récemment le nom de Carda, de par la volonté de ses membres dûment convoqués en assemblée générale, a été retiré du monde des affaires coopératives. La liquidation volontaire de ses avoirs a été autorisée par la majorité des membres présents.

Désormais on ne verra plus dans les journaux locaux, ni sur les panneaux de réclame de ses agents d'immeubles, le nom de CARDA. Toutefois, ce nom restera gravé dans les esprits et dans les coeurs. Une cruelle obsession accompagnera ceux qui, de bonne foi et par souci d'aider à la consolidation des paroisses, y ont laissé les économies de leur vie, ou ont hypothéqué leur avenir.

Si je respectais la consigne, je laisserais tomber le voile sur la faillite de CARDA, comptant que le temps pourrait guérir les plaies, et sauver ce qui reste de crédibilité à l'endroit des francophones.

Cet aspect n'est pas sans mérite et j'aurais respecté la consigne, mais à la suite des accusations faites par M. Laberge sur les ondes de C.H.F.A. rejetant toute la responsabilité de l'échec de CARDA sur les membres, je me dois dans ces circonstances de faires quelques rectifications.

Dans son interview, M. Laberge nous dit qu'en 1979, tenant compte des changements vers lesquels s'orientait l'économie de la province, CARDA n'avait plus les champs d'action qui l'avaient rendu utile au début, et que sa mission étant donc terminée, il valait mieux selon lui liquider les actifs de la société et remettre à chacun des membres les argents investis puisque, disait-il: "nous avions l'argent en banque".

Personnellement, devant cette déclaration, je m'objecte sur deux points. Voici ma première objection. Au mois de mai 1979, je me suis rendu d'Edmonton au bureau de CARDA à St-Paul. C'était à la fin de la période de confusion qui avait suivi la fusion des trois régions. M. Bergeron avait dû accepter le poste de Directeur général. Pour des raisons très valables, je lui demandais si c'était possible de me remettre les argents que j'avais investis dans la société et les intérêts accumulés depuis près de vingt ans. La réponse de M. Bergeron fut celle-ci: "il m'est absolument impossible de te remettre ton argent

Voir CARDA page 5

L'artisanat source de loisir

"L'activité artisanale répond aux différents besoins des femmes de tout âge et de toute situation", affirme l'une des organisatrices du Cercle d'artisanat.

Voilà déjà un an et demi que plusieurs femmes font du tissage. Elles aimeraient cependant augmenter leur répertoire d'activités et ainsi leur connaissance en pratiquant la courte pointe, le petit point et bien d'autres encore. Le Cercle d'Artisanat se rencontre régulièrement au sous-sol de l'Eglise St-Joachim. "Nous aurons une réunion la semaine du vingt-deux février dans l'intention de préciser davantage le contenu de nos cours, car le choix de nos activités se base essentiellement sur la demande majoritaire de nos membres," d'ajouter le porte-parole de ce groupe.

Toujours dans ce même domaine, Mme Dorothé Côté, professionnelle en artisanat, a mis sur pied un autre groupe qui a fait ses débuts le dix-neuf mars 1981. Les Marguerites, c'est un groupe de loisir où les membres peuvent venir se rencontrer le mercredi de chaque semaine de 13 h à 15 h au 8410 - 89e rue, à la paroisse St-Thomas d'Aquin. Un service de garderie est offert gratuitement pendant les heures d'activité. Les membres peuvent apprendre à faire des lampes chinoises, du macramé, des cadres à trois dimensions etc.

C'est justement ce genre d'activité organisée par ces deux groupes qui pourrait aider aux nouveaux arrivés à s'intégrer plus facilement à la communauté française en Alberta.

CARDA:

SUITE DE LA PAGE 4

présentement: CARDA de St-Paul doit d'abord combler le déficit encouru par les sections Rivière-la-Paix et Edmonton. De plus, CARDA doit repayer aux membres de Rivière-la-Paix les sommes investies". N'était-ce pas là le début de la faillite et du démembrement de CARDA? Pourtant M. Laberge a affirmé que CARDA se portait bien en 1979.

J'ai dit que j'avais deux objections aux propos de M. Laberge: voici l'autre. Avant d'accuser les membres d'avoir manqué de perspicacité et de sens des affaires, n'aurait-il pas été sage de s'assurer que toutes les conditions nécessaires à la consultation avaient été remplies, que les membres avaient été dûment convoqués à la réunion que M. Laberge a appelé réunion des membres?

J'affirme que jamais, à compter de 1975 jusqu'à 1981, je n'ai reçu d'avis de convocation annonçant la tenue d'une assemblée des membres, ni annuelle, ni spéciale, et je suppose que mon cas n'est pas unique. Pourquoi ne pas avoir dit au cours de son interview, qu'on avait invité certains membres et que ceux-ci n'ont pas compris et n'ont pas posé les bonnes questions? Une réunion de cette importance aurait dû présenter une situation non équivoque, à la portée de tous les membres. Pourquoi enfin cette dernière précision de M. Laberge: "nous avons rien voulu cacher aux membres". Y aurait-il eu en dépit de la bonne volonté des administrateurs des renseignements qui seraient restés cachés? **J'ai toujours trouvé suspectes les mises au point qui semblent devoir réfuter des accusations ou des critiques qui n'ont pas été formulées.**

Les propos de M. Laberge sont provoquants; son attitude de "je vous l'avais dit" n'a rien de consolant. En dépit de ses déclarations, les membres savent qui sont les responsables. Ils acceptent que des circonstances atténuantes plaident en faveur des administrateurs, mais leur manque d'ouverture vis-à-vis des membres est indéniable, et cela a valu l'échec de CARDA.

Léonidas Cadrin

INTERESSANTE CONFERENCE

Jeudi le 18 février, Monsieur René Blais, d'Edmonton, donnait une conférence au Salon d'histoire. Plus de trente personnes s'étaient données rendez-vous à la Faculté St-Jean pour entendre le conférencier relater les événements qui ont précédé la fondation de la paroisse française St-Thomas-d'Aquin d'Edmonton.

Tout a commencé au mois d'août 1947 alors que l'idée d'avoir une école et une paroisse française à Edmonton-sud a été soulevée au cours d'une discussion entre amis. Par la suite, il a fallu travailler fort pour rassembler les Canadiens français et leur faire part de l'idée d'organiser une quatrième paroisse de langue française. Grâce au travail de personnes convaincues de la nécessité et de l'importance du projet, on organisa des soirées sociales et des sessions d'études. Ceci contribua à rapprocher les familles et les individus vivant sur la rive sud d'Edmonton.

Monseigneur McDonald, l'évêque, fut mis au courant du projet qu'il n'approuva pas tout de suite. En 1959, le groupe de Canadiens français intéressé à une nouvelle paroisse française comptait pas moins de 84 familles.

Il fallut faire plusieurs démarches avant d'en arriver à avoir la permission de l'évêque de se réunir à la chapelle du collège St-Jean pour la messe du dimanche. Le père Lacerte, o.m.i., fut nommé le responsable de la jeune communauté paroissiale pour une période d'une année.

En septembre 1960, le premier curé fut nommé. L'abbé Denis Hébert prit en charge la destinée de la jeune paroisse St-Thomas-d'Aquin. Sa première tâche consista en la construction d'une église bénite en mars 1962.

Cette intéressante causerie suscita de nombreuses questions et permit à plusieurs de prendre connaissance d'une page intéressante de l'histoire franco-albertaine.

La faim

"La famine commença d'étendre ses ravages et l'on put craindre la disparition du genre humain presque entier. Les conditions atmosphériques se firent si défavorables qu'on ne trouvait de temps propice pour aucune semaille. (...) Quand on eut mangé les bêtes sauvages et les oiseaux, les hommes se mirent, sous l'empire d'une faim dévorante, à ramasser pour les manger toute sorte de charognes et de choses horribles. Certains eurent recours, pour échapper à la mort, aux racines des forêts et aux herbes des fleuves. (...)"

"On ne voyait que faces pâles et émaciées; beaucoup présentaient une peau distendue par des ballonnements; la voix humaine elle-même devenait grêle, semblable à de petits cris d'oiseaux mourants. (...) Si certains entendaient dire qu'ils se trouveraient mieux de se transporter en d'autres contrées, nombreux étaient ceux qui périssaient en chemin d'inanition. (...) Souvent même, quand ces malheureux, depuis longtemps consumés par la faim, trouvaient le moyen de la satisfaire, ils enflaient aussitôt, et mouraient."

Cela se passait, non pas au loin, en Afrique ou en Asie — mais dans la région de Mâcon, l'an 1033, selon la Chronique, en latin, du moine clunisien Raoul Glaber.

Maurice Paquin

EN SPECTACLE

Ce chanteur fantaisiste dont la réputation au Canada n'est plus à faire présentera son spectacle

"VOYAGEURS"

Le 8 mars à 20 h

Au gymnase de Jean Côté

A.C.F.A.

régionale de Rivière-la-Paix



ECOLES PUBLIQUES D'EDMONTON

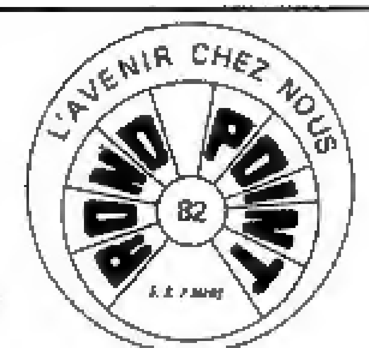
PROFESSEURS DES PROGRAMMES D'IMMERSION FRANCAISE

La Commission Scolaire Publique d'Edmonton vous invite à poser votre candidature pour des postes d'enseignants dans les programmes d'immersion de la maternelle à la douzième année pour l'année 1982-83. Les candidats pour le secondaire (7e à la 12e année) ayant une spécialité en mathématiques, science, études sociales et les arts du langage sont requis.

Tout candidat doit être en mesure d'obtenir un certificat d'enseignant de l'Alberta et de préférence être bilingue.

Vous pouvez obtenir une formulaire de demande d'emploi à l'adresse suivante:

Bureau du Personnel - Educatif
Ecoles Publiques d'Edmonton
10010 - 107A Avenue
Edmonton, Alberta
T5H 0Z8



L'AVENIR CHEZ-NOUS

Rencontre des Canadiens-français
5, 6 et 7 mars 1982
Hôtel Westin
10135 - 100e rue
EDMONTON

- Assemblée annuelle de l'ACFA
- Assemblée annuelle de la Caisse Francalta
- Dévoilement du Drapeau Franco-Albertain
- Piano-bar
- Stage de danses folkloriques
- Banquet et danse
- Soirée disco
- Kiosques

Billets en vente dès maintenant:

A EDMONTON:

★ à la librairie le Carrefour
10014, 109e rue

★ au secrétariat provincial de l'ACFA
10008, 109e rue

★ à la Caisse Francalta Sud
8106, 92e rue

A L'EXTERIEUR D'EDMONTON:

★ au secrétariat de votre ACFA régionale

Pour plus amples informations: 423-1683

Secrétariat provincial de l'ACFA





Par Claude Cornellier

Spor'dinaire

LA COURSE A LA DERNIERE PLACE

Avec moins de 20 rencontres à jouer dans la saison régulière de la Ligue Nationale de hockey, tous les yeux se tournent vers Edmonton, New-York et Montréal pour y trouver l'équipe qui remportera le championnat de la Ligue. Et pourtant, en coulisses, une bataille toute aussi importante se prépare pour l'obtention du trophée Bellows.

Non, il ne s'agit pas d'un nouveau trophée remis à un joueur pour ses performances dans une certaine catégorie. Il s'agit plutôt d'un jeune homme de Kitchener, en Ontario, qui fait l'objet d'une "chasse au prospect" comme on en a rarement vue. Il y a de ça quelques mois, je vous entretenais sur le faible calibre des joueurs juniors canadiens, et sur le fait que les équipes professionnelles tournaient les yeux vers les joueurs européens. Cependant, c'est cette année ce joueur, Brian Bellows, qui est la convoitise de tous.

Evidemment, comme à chaque année, c'est l'équipe qui termine au dernier rang qui profite du premier choix au repêchage. Placez donc vos paris sur l'équipe où aboutira Bellows: Colorado, Détroit ou Washington? Si vous avez répondu par Colorado ou Détroit, vous pouvez déjà oublier votre argent. Washington? Peut-être. Si j'étais vous, je parierais plutôt sur Boston, Minnesota et peut-être, Montréal.

En effet, les Bruns possèdent le premier choix du Colorado, ayant eu la présence d'esprit d'y envoyer Dwight Foster et Bob Miller. Quant aux North Stars, une série d'échanges de choix, plus Don Murdoch leur ont procuré la position des Wings au repêchage de juin.

Etudions maintenant les autres possibilités.

Depuis le mois de novembre, le Canadien de Montréal négocie avec les Capitals de Washington dans le but d'obtenir ce choix au repêchage. Apparemment, les Capitals désiraient obtenir Doug Wickenheiser en retour, mais il est bien facile de comprendre l'hésitation de l'équipe montréalaise. Quelle est la garantie que les Caps termineront au dernier rang, surtout avec la présence de Wickenheiser dans leurs rangs? Maintenant que la saison achève, il est plus clair que cette équipe est toujours dans la course et la transaction devient plus alléchante.

Mais encore faut-il que les Capitals finissent derniers! La solution évidente est de renforcer les Rockies du Colorado qui sont à la recherche d'un jeune gardien de buts, de deux défenseurs et d'au moins un marqueur de calibre. De plus, cette équipe serait prête à laisser aller Rob Ramage, le seul défenseur qu'ils possèdent pour mettre le grappin sur ces joueurs en demande.

Quelles sont les équipes possédant trois bons gardiens? Montréal...et Edmonton. Cette dernière équipe cherche à obtenir Ramage et possède en Andy Moog le cerbère dont les Rockies ont besoin.

La situation devient donc très compliquée, mais je ne serais aucunement surpris de voir un échange se compléter entre les Oilers et les Rockies, puisque les Oilers connaissent présentement des difficultés et il devient évident que des secours immédiats à la ligue bleue pourraient signifier une chance potentielle d'aller chercher la Coupe Stanley.

Et si cet échange se produit, il y a de grosses chances pour que les Canadiens se lancent dans la lutte pour obtenir le choix du Washington. Chose certaine, les dirigeants du Canadien ne se lanceront pas dans cette aventure sans garanties, puisque donner Wickenheiser signifierait un double échec: on a laissé aller Denis Savard pour obtenir Wickenheiser, ce qui fut et est toujours très critiqué à Montréal.

En attendant, Boston et Minnesota se croisent les doigts et espèrent, tandis que les autres équipes essaient d'ébaucher leurs plans avant le 10 mars, date limite pour compléter des échanges.

Bonne Semaine!

L'AIDE AUX PROJETS HYDRAULIQUES ARAP A AUGMENTE DE 1.3 MILLION DE DOLLARS

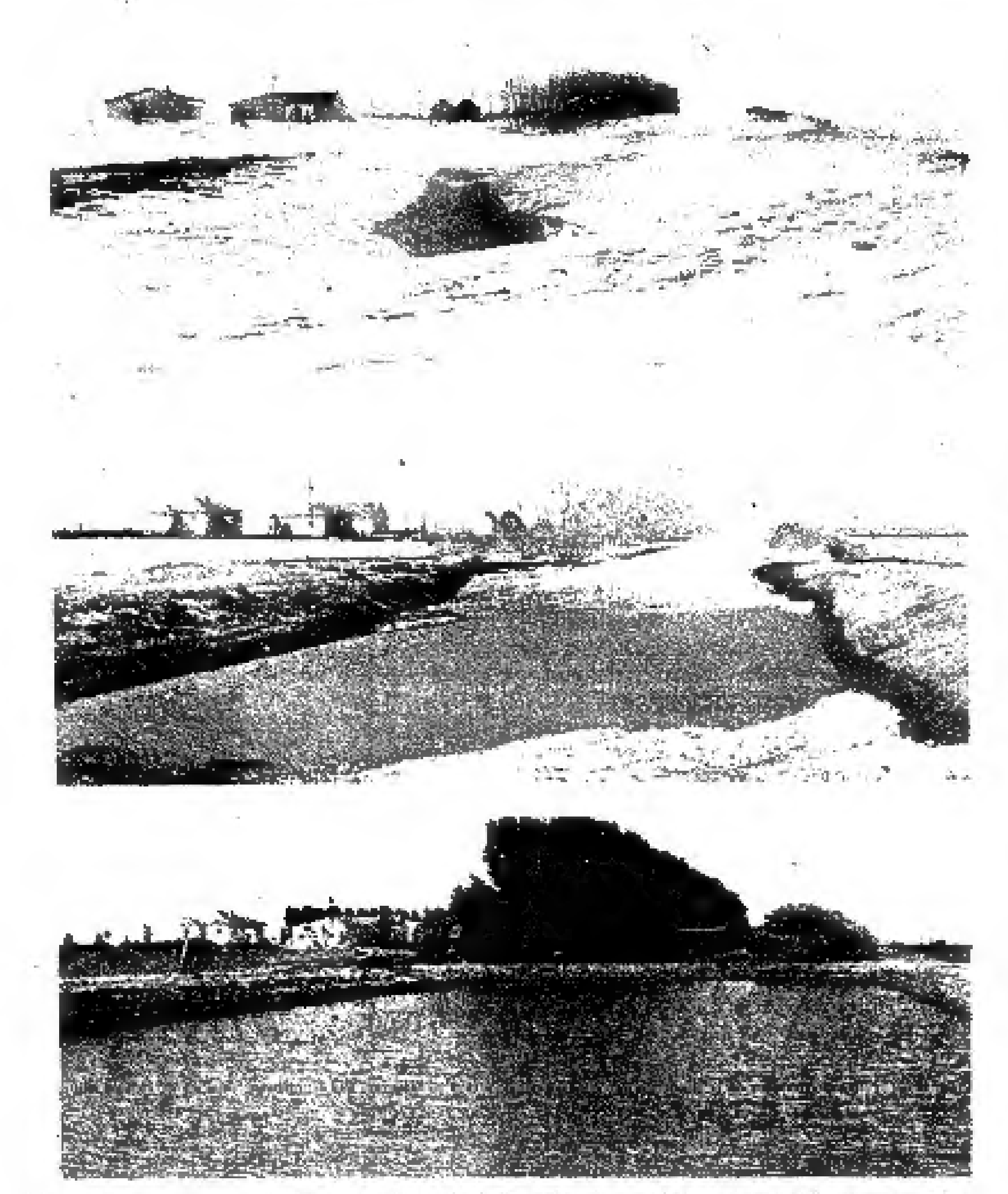
Les subventions du gouvernement fédéral, faites par l'entremise de l'Administration du rétablissement agricole des prairies (ARAP), pour les projets d'emmagasinement d'eau dans les exploitations agricoles, se sont élevées à 4,193,245$ l'an dernier, soit une augmentation de 1,334, 671$ par rapport à 1980.

1,605 fosses-réservoirs et 4,500 puits on été construits dans le cadre de ce programme, soit 399 fosses et 245 puits de plus que l'année précédente.

M. Harry Hill, directeur général de l'ARAP, attribue cette augmentation aux subventions plus élevées octroyées aux agriculteurs à partir du 1er avril 1981 et à la sécheresse printannière dans les Prairies l'an dernier.

L'aide technique et financière mise à la disposition des agriculteurs pour l'aménagement de fosses-réservoirs, de puits et de barrages d'abreuvement est de 1,500$ au maximum par installation et de 2,000$ pour le projets d'irrigation.

Les agriculteurs intéressés à entreprendre des travaux cette année sont priés de se mettre en rapport avec le bureau de district de l'ARAP le plus proche, ou avec l'administration centrale de l'ARAP à Régina. L'ARAP est un organisme du MEER.



Depuis le début de ses activités en 1935, l'Administration du rétablissement agricole des Prairies a fourni une aide technique et financière pour la construction de plus de 100,000 fosses-réservoirs en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba.

Cette photo montre une fosse-réservoir de l'ARAP en hiver (photo du dessus). On y voit très bien comment les plantations brise-vent retiennent la neige pour assurer un important écoulement de printemps.

Au centre, la même fosse-réservoir se remplit au prin temps d'eau pure provenant de la fonte des neiges. En bas, la fosse-réservoir est pleine et son eau est utilisée pour irriguer le potager et le brise-vent. (Photo de L'ARAP)

CAISSE POPULAIRE SAINT-LOUIS
(Credit Union Ltd.)

* Service bilingue
* Nous pouvons répondre à tous vos besoins financiers
* Service bancaire complet

Gérant: Ronald Bérubé

C.P. 1557
BONNYVILLE, ALTA,
T0A 0L0

TEL.: 826-3377



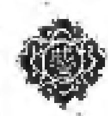
Francophonie-Jeunesse de l'Alberta

8406 91e RUE, EDMONTON, ALBERTA
T6C 4G9

PROJETS ANNUELS:

- Tournois sportifs
- Festivals à thèmes multiples
- Tournées de films
- Voyages-échange
- Boites à chansons
- Bourse pour projets spéciaux en éducation et en arts.
- Aide financière pour projets régionaux.

Tél.: 465-7151



Silver Palace Restaurant

Bar & Salle à dîner

Cuisine chinoise authentique & Steaks

Service de livraison

Stationnement souterrain gratuit après 5:30 p.m.

Heures d'ouverture: 11:00 a.m. - 12:00 a.m. (Lundi - Jeudi)
Weekends: 11:00 a.m. - 1:00 a.m.

Complets Shipley *Chemises Arrow*

BEDDOW'S MENS WEAR

Castledown Square
113A Rue - 153e Avenue
Tél: 456-7592

Vêtements pour hommes — Service personnalisé

Léo A. Blackburn

Anciennement de Sears

Chemises Tootzen *Pantalons Gaslight*

QU'EN PENSENT LES CANADIENS?

Les gouvernements et la culture

Par Paul-François Sylvestre

Au cours des trois dernières années, des enquêtes nationales ont été menées en vue de connaître l'attitude des Canadiens vis-à-vis de l'aide gouvernementale accordée aux affaires culturelles. En résumé, une grande majorité de la population estime que tous les niveaux de gouvernement doivent appuyer financièrement les arts et la culture. L'aide provinciale vient en premier lieu avec 87%, puis le soutien fédéral avec 79% et, ensuite, l'appui municipal qui va chercher 73% des répondants. Dans les provinces maritimes les Canadiens voudraient voir le fédéral au premier rang plutôt que le provincial.

Les renseignements recueillis au cours de ces études permettent de déterminer les secteurs d'activités culturelles que les Canadiens souhaitent voir appuyés par leurs derniers. Les arts visuels et les arts du spectacle leur apparaissent plus méritoires que d'autres disciplines Voici quelques chiffres: plus de 85% de la population appuie l'octroi de subventions pour le théâtre, la musique, la danse, la peinture et la sculpture; 67% des Canadiens estiment que le cinéma mérite une aide gouvernementale; et seulement 57% du public croit que les revues et périodiques devraient bénéficier de fonds fédéraux, provinciaux ou municipaux. Une telle opinion semble généralisée de par toutes les régions du pays.

Quant à l'aide consentie à la radiodiffusion, les avis sont partagés. Si 81% des Canadiens endossent un tel soutien, règle générale, on remarque que l'appui est moins élevé en Colombie-Britannique (69%) et plus considérable au Québec (85%).

Les gouvernements doivent-ils venir en aide à des institutions ou à des individus? L'art professionnel doit-il l'emporter sur l'art amateur? Les réponses statistiques à ces deux questions donnent le résultat suivant: une très grande majorité du public (94%) accorde priorité aux institutions telles que les galeries d'art et les musées alors que les artistes en tant qu'individus reçoivent un appui de 84%. Les industries culturelles (cinéma, édition, disque) ne recueillent que 70% de l'appui public. Les artistes amateurs, pour leur part, l'emportent sur les professionnels dans une proportion de 84% et 71% respectivement.

Les Canadiens, mais davantage les Ontariens, souhaitent que le gouvernement fédéral encourage le contenu canadien dans les arts et la culture. La moyenne nationale se situe à 85%, variant de 80% (Colombie-Britannique) à 87% (Ontario). Plus spécifiquement, 27% de la population se trouve exposé à trop de contenu américain en matière de cinéma. Il y aurait quelques citoyens (6%) qui estiment le contenu canadien trop élevé! Une faible majorité du public (55%) favorise le versement de 35 sous par prix d'entrée au cinéma pour le développement de l'industrie canadienne du film.

Les chiffres démontrent sans l'ombre d'un doute que les gouvernements ont une part de financement à assumer lorsqu'il s'agit de la promotion des arts et de la culture au Canada. Paradoxalement, les Québécois (qui considèrent la culture comme une juridiction provinciale) souhaitent, plus que leurs compatriotes canadiens des autres provinces, voir le gouvernement fédéral appuyer financièrement les arts. Peu importe la province, le public demeure plus disposé à appuyer l'octroi de subventions pour l'art traditionnel; les nouvelles formes d'expressions culturelles suscitent moins leur intérêt.

BEATIFICATION DE MERE MARIE ROSE

Le vingt-trois mai prochain, à Rome, le Pape Jean-Paul II, présidera à la cérémonie de béatification de Mère Marie-Rose (Eulalie Durocher), fondatrice et première supérieure générale des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie oeuvrent au Manitoba depuis 1874 dans plus de dix-huit régions de la province, telles que l'Académie Saint-Joseph à Saint-Boniface, l'Académie Sainte-Marie à Winnipeg, Saint-Jean-Baptiste, etc. C'est dire que des milliers d'élèves qui ont étudié dans l'une ou l'autre de leurs institutions connaissent et estiment Mère Marie-Rose, soit par sa photographie qui était dans toutes les salles de cours, soit pour en avoir entendu parler par leurs institutrices. Ces élèves seront heureux d'apprendre par notre journal ou encore par l'un ou l'autre poste de radio et télévision qu'elle sera sous peu reconnue comme BIENHEUREUSE.

L'heureuse nouvelle a été annoncée par le Père Angelo Mitri, o.m.i., postulateur de la cause et confirmée par le pro-nonce apostolique au Canada, Monseigneur Angelo Palmas.

Mère Marie-Rose, reconnue Vénérable le 13 juillet 1979 à cause de la pratique héroïque des vertus chrétiennes, a maintenant franchi la deuxième étape qui achemine vers la béatification, étape où l'on doit prouver le pouvoir d'intercession de la Servante de Dieu auprès des personnes qui, en toute foi et confiance, recourent à elle dans leurs difficultés.

Parmi les nombreuses faveurs obtenues grâce à Mère Marie-Rose, la plus insigne est celle de la guérison de Monsieur Benjamin Modzel de Détroit, Michigan.

Monsieur Modzel est écrasé contre un mur par suite de la fausse manoeuvre d'un conducteur de camion de la Compagnie International Detrola pour laquelle il travaillait. Sa guérison rapide due à l'intercession de Mère Marie-Rose est jugée extraordinaire par les médecins de l'hôpital où il est transporté.

Au cours du procès de béatification de la Servante de Dieu, la Sacrée Congrégation pour la cause des Saints soumet le cas de Monsieur Modzel à sept médecins de Rome qui, après examen, certifient que la guérison ne peut être expliquée médicalement. Au procès théologique, les Cardinaux experts abondent dans le même sens et confirment l'authenticité du miracle.

Mère Marie-Rose (Eulalie Durocher) naît à Saint-Antoine-sur-Richelieu le 6 octobre 1811. Elle est la dixième enfant de Olivier-Amable Durocher et de Geneviève Durocher. A la mort de sa mère, elle assume le rôle de maîtresse du foyer, elle a dix-neuf ans.

Un an après, devant les instances de son frère Théophile, desservant la paroisse de Saint-Benoît, elle accepte, dans un contexte difficile, la charge de gouvernante du presbytère. Elle y séjourne quatre mois. Elle revient à Saint-Antoine mais pour peu de temps, l'abbé Théophile étant nommé curé de Beloeil. Encore une fois Eulalie sacrifie la chaleur et le calme de la maison familiale pour prêter main-forte à son frère.

A Beloeil, elle secourt prêtres, vieillards, enfants, malades, surtout les pauvres, sans négliger une intense vie de prière. Elle forme, en collaboration avec le Père Pierre-Adrien Telmon, Oblat de Marie-Immaculée, la première congrégation d'Enfants de Marie de paroisses et développe alors les qualités exceptionnelles d'animatrice et de rassembleuse.

Ayant eu le privilège de vivre dans un milieu familial et social chrétien et cultivé, Eulalie déplore le peu d'instruction du peuple canadien français, en général. Elle fait sienne la volonté de ses contemporains d'accéder à plus d'autonomie et d'influence au pays.



Vénérable Mère Marie-Rose
Eulalie Durocher 1811-1849

Comment parvenir à ce but si l'on ne s'occupe pas immédiatement de la formation intellectuelle, sociale et religieuse de la femme, cette toute première éducatrice de la société. C'est pourquoi en 1843, à la demande de Monseigneur Ignace Bourget, évêque de Montréal, et avec l'appui des Pères Oblats de Marie-Immaculée, elle fonde, à Longueuil, la Congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, vouée à l'éducation de la jeunesse.

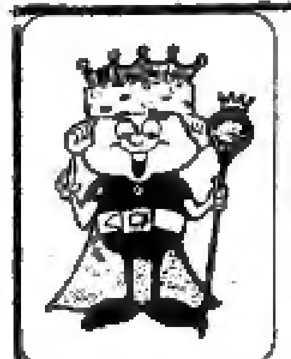
En dépit des difficultés inhérentes à la fondation d'une communauté religieuse et à l'établissement de maisons d'éducation, son oeuvre paraît solidement organisée. A sa mort, la Congrégation compte déjà quarante-quatre religieuses réparties en quatre couvents: Longueuil, Beloeil, Saint-Timothée, Saint-Lin.

Mère Marie-Rose meurt à Longueuil le 6 octobre 1849. Elle a trente-huit ans.

Aujourd'hui, environ trois mille religieuses continuent l'oeuvre apostolique de leur Fondatrice, non seulement au Canada mais encore aux Etats-Unis, au Lesotho (Sud-Afrique), au Pérou, au Brésil, en Haïti.

Ceux qui connaissent et aiment Mère Marie-Rose se réjouissent de l'heureux événement car sa béatification justifie le motif de leur foi en cette canadienne qui s'est dévouée sans réserve à l'oeuvre de l'éducation de la jeunesse et au service de l'Eglise. Les nombreuses générations d'élèves qui ont fréquenté les institutions dirigées par les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie se rappelleront le zèle de leurs professeurs à promouvoir confiance et dévotion envers Marie-Rose Durocher, femme de prière, femme d'action dont l'influence est visible encore aujourd'hui.

La cérémonie de béatification, présidée par le Pape Jean-Paul II, se déroulera à Rome le vingt-trois mai 1982.



TEL. 479-1911

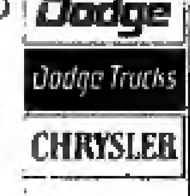
LEON BELAND

KINGSWAY TOYOTA LTD.
10603 KINGSWAY AVENUE
EDMONTON, ALBERTA T5G 0X1

Turnbull
MOTORS (1977) LTD
TURNBULL LEASING CO. LTD

CHRYSLER
PLYMOUTH
CAMIONS DODGE

7821 - 104e Rue, Edmonton
439-5951



HINSE - POULTRY FARMS LTD.

Venez nous voir au "FARMER MARKET"
10173 - 97e rue
Edmonton, Alberta

Poulets et lapins frais — Directement de la Ferme

Tous les Jeudis
Vendredis
Samedis

Produits de premier choix à des prix raisonnables.

BUSINESS CORPORATIONS ACT

Effectif le 1 février, 1982 The Business Corporation Act entrera en vigueur pour remplacer The Companies Act. Ce changement important dans la législation affectera toutes les compagnies faisant affaires en Alberta. L'Act obligera les compagnies de l'Alberta à indiquer leurs activités continuelles de corporations au Régistre des Corporations.

Pour plus d'information communiquez avec le Régistre des Corporations à:

902, 620 - 7 Avenue S.W.
Calgary, T2P 0Y8
Telephone: 261-3442

9803 - 102A Avenue
Edmonton, T5J 3A3
Telephone: 427-2311

ou

ZENITH: 22007





Cartes d'affaires et professionnelles

Allstate
RICHARD ASSELIN
Agent senior
Calgary Trail Centre
5542 - 104e rue, Edmonton, Alberta
Téléphone (403) 435-3842
ASSURANCE AUTO - FEU - VIE

Rés: 244-6181 Bur: (403) 245-4321 / 245-2345
CADIEUX & CO.
Comptables publics accrédités
Accredited Public Accountants
J. MAURICE CADIEUX 305-1135-17e Ave S.O.
LL.B., M.B.A., C.P.A., A.P.A. Calgary, Alberta T2T 0B6

Benoîton & Associés Ltée
Comptabilité-Impôt
R.D. Benoîton, B.Comm.
*309, 9119-82 Avenue
Edmonton, Alta T6C 0Z3 Tél.: 469-9694
Grande Prairie 201, 10029A-100 ave. Tél: 532-3587
Dawson Creek, C.B. 1130-102 ave. Tél: 782-2840

ROBERT W. AGARD
AVOCAT & NOTAIRE
AGARD & COMPANY Tél: 423-3518
1313 EDIFICE IMPERIAL OIL
10025 Avenue Jasper, T5J 2X9

La Société LEBLOND
ARCHITECTES
Calgary, Alberta T2G 0K0
(403)273-2097


INLAND ADVERTISING & PROMOTIONS LTD.
Tél: 465-9803
Calendriers, plumes, macarons et autres articles publicitaires
9366 - 49e Rue, Edmonton, Alberta
DANIEL NADON, PRESIDENT

Durocher, Ares, Manning & Lynass Avocats
5ième étage, 10355 Avenue Jasper
Edmonton, Alberta 420-6850

Léo Ayotte Agencies Ltd.
Rép: LÉO AYOTTE
Assurances générales, automobiles, maisons etc.
EDIFICE LA SURVIVANCE 10008-109e Rue
Edmonton Bur.: 422-2912 Rés.: 455-1833



DR. R. D. BREAULT
DENTISTE
Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225 - 105e Rue, Tél: 439-3797

ESPACE A LOUER


Belland & Dunkin Optical Ltd.
10754 avenue Jasper, Edmonton, Alberta
Tél: 426-5354



L'ASSOCIATION CANADIENNE - FRANCAISE DE L'ALBERTA

RAPPORT DU PRESIDENT

POUR L'ANNEE 1981 - 1982



M. Roger Lalonde
Président

Chers amis,

A la fin de ma deuxième année de service au poste de Président de notre Association, j'éprouve des sentiments mixtes en vous adressant ce 55ème rapport annuel. D'abord, je ressens une fierté énorme d'avoir pu collaborer avec les nombreux bureaux, comités et régionales dans l'avancement des divers dossiers de l'ACFA.

Ce n'est pas non plus sans une certaine humilité, pour ne pas dire une certaine gêne, que je constate que le progrès effectué dans plusieurs domaines n'atteint pas les sommets espérés.

Voyons ensemble cependant ce que nous avons pu faire aux chapitres importants de la francophonie albertaine où notre Association se dévoue tout particulièrement.

EDUCATION

Sur le plan de l'éducation, nous avons pu venir en aide aux nombreux endroits où les autorités en place ne sont pas toujours tombées d'accord avec les revendications des parents pour une éducation en français. Notre bureau d'éducation, piloté par M. Georges Lalonde, a suivi de près une dizaine de situations, dont quelques-unes seulement ont été réglées de façon satisfaisante. La reconnaissance du droit à l'éducation en français, souvent appuyée en pratique par notre ministère d'Education et par de nombreuses commissions scolaires, ne se traduit pas pour autant en une absence de problèmes. Même avec les meilleures intentions, les vieilles structures et les vieux règlements persistent à bloquer les modifications et les réformes qu'exigerait un véritable programme d'éducation en français par et pour les francophones de l'Alberta.

Notre projet de collaboration entre l'ACFA et le ministère de l'Education et le Secrétariat d'Etat qui nous permet d'offrir des services d'information et d'assistance technique aux groupes de parents qui désirent obtenir une meilleure programmation en français, durera jusqu'en août 1982. C'est là un service que seule l'Association provinciale peut offrir aux diverses régions. Il ne serait pas possible sans l'aide financière que nous apportent les deux paliers gouvernementaux.

A deux reprises pendant l'année, nous avons communiqué avec le Ministre de l'Education au sujet des programmes fédéraux de langues officielles de l'enseignement, ainsi que des positions du gouvernement provincial vis-à-vis l'éducation en français en Alberta. Une rencontre avec le Ministre doit avoir lieu d'ici peu.

Notre service référentiel pour enseignants, mis en marche avec la collaboration de l'ACEBA, se poursuit et deviendra de plus en plus important depuis que le Ministres de l'Education du Canada sont tombés d'accord sur la reconnaissance des diplômés d'enseignants à travers le pays.

Des projets d'établissement de programmes en français, ou des problèmes de transport, ainsi que de juridictions scolaires ont réclamé l'attention de notre Bureau d'éducation dans plusieurs communautés telles, Grande Cache, Airdrie, Lac La Biche, St-Paul, Red Deer, Bonnyville et Rivière-la-Paix.

Le Bureau d'éducation a aussi contribué à des sessions de formation, des concours littéraires, des salons du livre, des ciné-clubs pour enfants et plusieurs réunions d'associations d'enseignants et d'éducateurs.

Enfin, deux nouveaux documents ont été ajoutés à la banque d'information dont dispose notre Bureau d'éducation. Il y eu d'abord le Rapport Perron sur les attentes des membres de l'ACFA en matière d'éducation française, rapport qui tout en nous informant des préoccupations majeures des parents et éducateurs francophones en Alberta, fera sans doute évoluer davantage les perceptions de ce que peut être une véritable scolarité en français dans notre province.

Deuxièmement, les responsables locaux peuvent maintenant participer à la promotion de l'enseignement en français par le truchement d'une trousse d'information que vient de publier le Bureau d'éducation.

ACTION POLITIQUE

Le dossier politique s'est préoccupé surtout de la réforme constitutionnelle. Avec la Fédération des francophones hors Québec, nous avons réclamé incessamment la reconnaissance du droit à l'éducation en français pour les minorités du pays. Même avec le soupçon d'une reconnaissance d'un tel droit à l'article 23 du nouveau projet constitutionnel, il nous faudra continuer à animer ce dossier de sorte que d'autres amendements viennent ensuite parfaire ce droit. Il nous faudra aussi porter une attention toute spéciale à l'application des droits acquis, et poursuivre de nouveaux dossiers reliés aux services gouvernementaux et autres en français que réclameront notre population francophone.

Notre action politique s'est aussi dirigée dans les secteurs de la vie quotidienne où nos membres se voient souvent frustrés par l'absence ou la faiblesse des services gouvernementaux ou autres en français dans notre province. Des rencontres ont eu lieu, avec le Commissaire aux Langues officielles du Canada, avec le Vice-Président de Pétro-Canada, ainsi qu'avec des fonctionnaires du Secrétariat d'Etat à Ottawa, toujours dans l'optique d'une amélioration des services aux francophones de l'Alberta.

Nous avons également entamer des pourparlers avec la Faculté Saint-Jean pour établir les bases d'une extension de la présence de la Faculté dans nos régionales. Notre Association se félicite de pouvoir communiquer et traiter avec certains services gouvernementaux tels l'agent du Secrétariat d'Etat, le Bureau du Québec, le Bureau des Commissaire aux langues officielles, le Bureau de l'Office National du Film, tous situés à Edmonton à proximité de notre siège social. Les liens établis avec ces bureaux nous sont précieux tant au chapitre développement communautaire qu'au niveau d'action politique.

DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Le dossier où les progrès les plus frappants ont été marqués est sans doute celui de l'Imprimerie Voyageur Press Ltd. et du Franco-Albertain. D'un côté, nous avons abandonné le commerce de l'Imprimerie après y avoir dédié de vastes énergies ainsi que des ressources financières, en reconnaissant qu'il n'appartient guère à une association socio-culturelle de maintenir un commerce qui n'apporte plus les avantages d'antan.

Notre Conseil général a cependant confirmé le rôle essentiel que joue le Franco en lui assurant sa survie et en le plaçant sous l'administration du Directeur général. Après quelques mois seulement, des progrès impressionnants ont été réalisés au compte rentabilité et l'aspect contenu s'améliore également de semaine en semaine. Nous félicitons M. Paul Denis et son équipe du bon travail accompli.

Si l'Imprimerie Voyageur a été pour un certain temps un outil important pour le développement communautaire, et si on reconnaît au Franco un rôle toujours plus important dans ce même domaine, il faut aussi ajouter le Carrefour comme outil indispensable au développement et à l'épanouissement culturels de nos communautés. Le Comité du Carrefour prête une grande importance à l'objectif de rentabilité et dans cette optique, a entrepris une étude sérieuse du marché en Alberta.

Aussi, le Comité offre des services de formation et de coordination aux régionales qui s'occupent d'une succursale du Carrefour.

Aussi au chapitre du développement communautaire, il faut mentionner le projet d'auto-analyse et de réforme que nous avons entrepris et qui aboutit au Rapport Bérubé. Ce rapport a été discuté à trois assises du Conseil général, où des progrès énormes ont été effectués à la réforme structurelle et philosophique de notre Association. Nous avons reconnu que la consultation et le dialogue sont non seulement essentiels à tous les paliers de notre Association, mais que les structures mêmes de l'Association doivent refléter ce souci démocratique. Il est aussi réconfortant de constater que plusieurs des recommandations du Rapport Bérubé aient été suivies ou mises en marche tout au long de l'année.

Effectivement, seulement une des 16 recommandations du rapport n'a pas reçu une suite positive, le Conseil général ayant préféré de ne pas autoriser la distribution du Franco à tous les membres de l'Association.

LA COMMISSION CULTURELLE

La Commission culturelle a poursuivi son programme d'activités tout au long de l'année, sans éclats, mais toujours au grand avantage des régionales. Les dossiers réguliers de la réunion annuelle, des tournées de films, des tournées d'artistes, des concours pour étudiants et autres, des rencontres avec les coordonnateurs provinciaux, le Secrétariat d'Etat, tous ont apporté les résultats voulus.

La Commission s'est aussi occupée de formation en participant au quatrième Colloque culturel de l'Ouest et au stage des producteurs locaux de l'Ouest. L'administration a également participé à des sessions d'orientation qui ont permis de formuler les objectifs de la Commission culturelle pour la période de septembre 1981 à avril 1983.

Le travail de la Commission se fait sans bruit, mais pour ceux qui ont fait lecture de ses rapports aux Conseils généraux, il est évident que les nombreuses activités de la Commission apportent une dimension de solidarité culturelle aux diverses régions de la province et ajoutent un élément de fierté provinciale qu'il serait difficile de maintenir autrement.

Notre héritage culturel n'est pas négligé et deviendra désormais enraciné dans notre patrimoine électronique. Un projet pilote entre l'ACFA, le Fonds St-Jean et Radio Canada fera renaître l'apport de nos grandes familles albertaines au développement de notre communauté.

MEMBERSHIP

Deux grandes tâches ont retenu l'attention de notre directeur du Membership, M. Eugène Trottier et son équipe durant l'année. Tout d'abord, celle de la restructuration administrative des dossiers du Membership. Avec l'aide de notre chef de la comptabilité, M. Médéric Tremblay, un nouveau système d'informatique est désormais en place, permettant le traitement des fiches du Membership de façon rapide, efficace, et moins coûteuse qu'auparavant. Il en résulte donc une meilleure distribution de cette information aux régionales qui elles, nous l'espérons, pourront approfondir leur service de Membership.

Et deuxièmement, le Bureau du Membership a tenté, toujours avec l'aide des régionales, de maintenir le Membership total au sommet record de l'année précédente. S'il y a eu quelques pertes, c'est que nous devons redoubler nos efforts dans ce domaine du Membership ou une troisième tâche d'importance majeure est celle de voir à ce que chaque membre ait l'occasion de s'engager dans une activité quelconque de la francophonie et de s'identifier davantage à cette même francophonie dans les secteurs économique, social et culturel tout aussi bien que dans celui de l'éducation.

QUE NOUS RESERVE L'AVENIR?

L'ACFA a toujours eu le double mandat de pourvoir aux besoins de la francophonie dans tous les secteurs de la vie surtout par la voie des régionales, et, à l'échelle provinciale, de promouvoir les intérêts collectifs de la communauté francophone.

Avec l'expansion démographique qui se manifeste un peu partout dans la province, nos régionales devront se préoccuper davantage d'une population dont les couches sont de plus en plus diverses, et dont les besoins ne pourront plus être nourris par les structures et activités traditionnelles du passé.

De plus en plus, les régionales devront s'adresser à des clientèles spécialisées, telles la jeunesse, les jeunes adultes étudiants, la jeunesse ouvrière, les jeunes foyers, les personnes âgées et bien d'autres. Pour ce faire, il faudra reconnaître que la régionale ne peut pas tout faire pour toute la population et que d'autres organismes devront ajouter leur présence dans cette francophonie complexe et évoluante. Il en est de même pour l'association provinciale qui elle aussi doit se structurer de façon à mieux représenter toutes les couches de la population, et offrir des services qui s'adressent non seulement aux régionales, mais aux multiples autres organismes qui oeuvrent dans la francophonie.

A titre d'exemple, l'ACFA tente présentement d'approfondir sa collaboration avec la Faculté Saint-Jean. D'autres nouvelles initiatives viendront s'ajouter avec d'autres corps intermédiaires pour donner à l'association une plus grande visibilité au niveau provincial.

Toute évolution peut comporter des éléments néfastes si elle se produit aveuglément et sans objectif directeur. C'est pourquoi notre association encourage présentement une étude de projet d'Institut de recherche pour la francophonie albertaine. Les projets et services d'un tel institut pourraient apporter un précieux élément de "conscientisation" à cette expansion et à cette évolution que nous voulons bénéfique à tout égard.

Pourrons-nous élargir les bases structurelles de nos régionales et de notre association provinciale pour englober toute la population d'expression française en Alberta en une véritable communauté vibrante et solidaire? Ou notre Association et ses régionales devront-elles se replier en une société élite qui donne le ton et offre un leadership politique à la communauté francophone, laissant aux autres organismes le souci d'oeuvrer dans le quotidien local et régional?

Ce sont là des questions de fond que le Rapport Bérubé soulève inconsciemment et que les recommandations et résolutions jusqu'ici acceptées, faisant suite à ce rapport, touchent à peine. Oserons-nous tenter de nouvelles orientations?

REMERCIEMENTS

Chaque année, nous sommes témoins du départ de personnes clefs qui oeuvrent dans les postes importants de notre Association, telles les présidents des Régionales, les coordonnateurs et coordonnatrices, les membres du Conseil général et des conseils régionaux ainsi que le personnel au Secrétariat général et aux divers bureaux et commissions. Un simple merci ne suffit jamais car notre témoignage de gratitude envers toutes ces personnes qui ont assuré notre survie devrait s'étendre indéfiniment dans l'avenir, chaque fois que nous goûtons le fruit de leurs efforts. Nous soulignons donc ici leur contribution bénévole ou autre, dans chaque cas irremplaçable et nous louons le prolongement de leur présence dans les suites que donneront leurs successeurs aux idées et aux projets qu'ils ont entrepris.

Et aussi, je désire ajouter un merci d'égale importance à tous les bénévoles, coordonnateurs et personnes cadres qui continuent à oeuvrer au sein de notre francophonie albertaine.

TELERAMA

SEMAINE DU 27 FEVRIER AU 5 MARS



NOUVELLE OPTION

Un Service qui évolue sans cesse depuis 1960:

"La Sécurité familiale" est le nom employé par l'ACFA pour identifier une forme d'entraide du genre Assurance-vie groupe, type terme décroissant, qu'elle possède par contrat établi avec l'Assurance-Vie Desjardins de Lévis, Québec

La nouvelle police porte le no 2190, elle devient l'option D.

L'achat de plusieurs unités a souvent été demandé. L'éventail que nous procure notre assureur, en tient compte.

L'option D offre:

6 fois les bénéfices de A que nous avons depuis 1968
3 fois les bénéfices de B que nous avons depuis 1975
2 fois les bénéfices de C que nous avons depuis 1977

L'adhésion à l'ACFA demeure une nécessité préalable à l'éligibilité au Service de Sécurité familiale.

INFORMATION:

- ACFA
Bureau du membership et de la Sécurité familiale
10008 - 109e rue
Edmonton, Alta
T5J 1M4
Téléphone: 423-1680
- Votre secrétariat régional



[redacted]

27 FEVRIER

08h30	[redacted]
09h00	[redacted]
09h30	CANDY
10h00	HEROS DU SAMEDI
11h00	LES ENFANTS DU 47 A
11h30	[redacted]
12h00	LA SEMAINE PARLEMENTAIRE A OTTAWA
13h00	D'HIER A DEMAIN
14h00	CINE-FAMILLE
15h30	DEFI
16h00	BAGATELLE
17h00	LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
18h00	LA SOIREE DU HOCKEY: Philadelphie Calgary
20h30	LA COURSE AUTOUR DU MONDE
21h30	MANCHETTES DU TELEJOURNAL
21h35	SCIENCE-REALITE *L'industrie nucléaire française*. L'usine de retraitement de La Hague et le surrégénérateur Super-Phénix. Rep. Alain Borgognon. — *Le Syndrome du restaurant chinois*. Rep. Solange Gagnon et Donald Dodier. — *L'Oeil et le laser*. Comment l'utilisation de ce rayon se révèle de plus en plus efficace dans des interventions chirurgicales. Rep. Guy Parent. — *L'Ordinateur et l'enfant*. Anim. Donald Dodier. Réal. Renault Gariépy
22h30	TELEJOURNAL NATIONAL
22h50	LE REGIONAL
23h00	CINEMA "Le blanc, le jaune et le noir"

[redacted]

28 FEVRIER

08h30	PASSE PARTOUT
09h00	LE PETIT CASTOR
09h30	KLIMBO
09h45	MA SOEUR LA TERRE
10h00	LE JOUR DU SEIGNEUR
11h00	[redacted]
12h00	UNIVERS DES SPORTS
14h00	MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE
15h00	PROPOS ET CONFIDENCE
15h30	LES COULEURS DE L'ORCHESTRE
16h00	HEBDO-DIMANCHE
17h00	SECOND REGARD
18h00	TELEJOURNAL
18h05	[redacted]
18h30	[redacted]
19h00	CHEZ DENISE
19h30	LES BEAUX DIMANCHES: Superstar - Alain Barrière
20h30	LES BEAUX DIMANCHES: Le Casino - voleur
22h00	LES BEAUX DIMANCHES: L'arrache coeur
22h30	TELEJOURNAL NATIONAL
22h50	LE REGIONAL
23h00	CINE-CLUB: "Le courage du peuple ou la nuit de la St-Jean"

OÙ TROUVER LE FRANCO?

LE FRANCO est maintenant distribué chez plusieurs dépositaires dans la ville d'Edmonton. Ce programme, à titre d'essai, a pour but de donner une plus grande visibilité au journal avec l'espoir que cela augmentera nos abonnements et encouragera de nouveaux commerces à annoncer chez nous.

La liste complète des dépositaires du journal LE FRANCO sera publiée chaque semaine pour permettre à nos lecteurs de les encourager en faisant affaire chez eux.

Hotel McDonald	Westin Hotel	Millwoods Mall, Unique Smoke Shop
Faculté St-Jean	Centre de Main d'Oeuvre, 109e rue	Walden's
Francalta Sud	Centre de Main d'Oeuvre, 82e rue	Hub Cigar, 82e rue
Francalta Nord	Librairie principale	Convention Inn, sud
Mike's	Le Carrefour	Sweets'n things, Edifice CN
Kits Camera, Kingsway Mall	West Edmonton Mall, Sheffield	Air Canada, Jasper
Edmonton Inn, Gift Shops	CN - Wildrose Shop	Librairie Southgate

FILMS DE LA SEMAINE

Samedi 27 février
22 h Cinéma:

"LE BLANC, LE JAUNE ET LE NOIR", comédie western réalisée par Sergio Corbucci avec Giuliano Gemma, Thomas Milan, Eli Wallach et Jacques Berthier. De faux indiens volent le poney sacré offert à la communauté japonaise de Californie. Ils réclament une rançon d'un million de dollars. Un vieux shérif tente de retrouver l'animal. De leur côté, un samouraï pour des raisons religieuses et un suisse se lancent dans la poursuite. (ITALO-HISPANO-FRANCAISE 74)

Dimanche 28 février
24 h Ciné-club:

"LE COURAGE DU PEUPLE OU LA NUIT DE LA ST-JEAN", drame social réalisé par Jorge Sanjines. Le 24 juin 1967, les ouvriers en grève d'une mine d'étain en Bolivie ont célébré la St-Jean. Pendant la nuit, ils sont brutalement attaqués par l'armée à la solde du patronat. (BOLIVIENNE)

Lundi le 1er mars
20 h 30 Télé-sélection

"L'ETREINTE DU DESTIN"

Mardi 2 mars
14 h 30 Cinéma:

"BEN HUR", drame d'aventures réalisé par William Wyler avec Charlton Heston, Jack Hawkins, Stephen Boyd. Pour avoir refusé à son ami d'enfance Messala devenu tribun à Jérusalem, le prince juif Ben-Hur est relégué aux galères et ses parents emprisonnés. Son destin le ramènera chez-lui à la veille du procès de Jésus. (USA'59). (1ère partie)

23 h 40 Cinéma:

"LA ROUTE DE LA VIOLENCE", drame social réalisé par Jonathan Kaplan avec Jan-Michael Vincent, Kay Lenz, Don Porter... A la fin de son service militaire dans l'aviation, Carol Jo Hummer se marie, achète un camion et se met en quête de contrats de transport. Il se rend vite compte de la manipulation dont sont victime les routiers. Le chantage, les menaces et les services les obligent à transporter des marchandises prohibées au risque de perdre leur licence. Il refuse de se plier à la loi du milieu et affronte la maffia du transport. (USA'75)

Mercredi 3 mars
24 h 10 Cinéma:

"UNE FEMME SOUS INFLUENCE", drame psychologique réalisé par John Cassavetes, avec Peter Falk, Gena Rowland, Matthew Cassel. La maladie mentale d'une mère de deux enfants désempare son mari. Un

Lundi | Mardi | Merc

1 MARS	
09h30	EN MOUVEMENT
09h45	LES ORALIENS
10h00	ANIMAGERIE
10h15	TAPE TAMBOUR
10h30	PASSE PARTOUT
11h00	MAGAZINE EXPRESS
11h30	WICKIE
11h55	LES PIERRAFEU
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOUBOU
13h30	FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30	AU PLAISIR DE DIEU
15h30	LES ATELIERS
16h00	BOBINO
16h30	EDGAR ALLAN DETECTIVE
17h00	LA POUPEE SANGLANTE
18h00	CE SOIR
18h30	ANGELE
19h00	LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
19h30	ANGIE
20h00	TERRE HUMAINE
20h30	TELE-SELECTION: "L étreinte du destin"
22h30	NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55	LE REGIONAL
23h10	FEMME D'AUJOURD'HUI
24h05	JE T'AIME TU DANSES

2 MARS	
09h30	EN MOUVEMENT
09h45	LES ORALIENS
10h00	ANIMAGERIE
10h15	TAPE TAMBOUR
10h30	PASSE PARTOUT
11h00	MAGAZINE EXPRESS
11h30	HEIDI
11h55	ENTRE NOUS
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOUBOU
13h30	FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30	CINEMA. "Ben Hur"
16h00	BOBINO
16h30	AU JEU
17h00	LES PETITS PIERRAFEU
17h30	TELEJEANS
18h00	CE SOIR
18h30	PILE OU FACE
19h00	LAUTREC 82
19h30	DU TAC AU TAC
20h00	LES GIROUETTES
20h30	QUINCY
21h30	LE POINT
22h30	NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55	LE REGIONAL
23h10	RENCONTRES
23h40	CINEMA: "La route de la violence"

3	
09h30	EN MOUV
09h45	L'EGLISE
10h00	ANIMAGE
10h15	TAPE TA
10h30	PASSE PA
11h00	MAGAZIN
11h30	UN ANIMA
11h55	LA ROUTE
12h25	TELEJOU
12h30	ALLO BOU
13h30	FEMME D
14h30	LE TEMPS
16h00	BOBINO
16h30	SALUT SA
17h00	LA CHASS HELICOPT
18h00	CE SOIR
18h20	AFFAIRES
19h00	GRIZZLY A
20h00	LE TEMPS
20h30	SHOGUN
21h30	NOIR SUR
22h30	NOUVELLE INTERNAT
22h55	LE REGION
23h10	LES GRAN L'HIMALA
24h10	CINEMA: "



BEAUCOUP PLUS...
la ronde des Aubaines
BEAUCOUP MOINS CHER
SAFEWAY





Mercredi | Jeudi

3 MARS

09h30	EN MOUVEMENT
09h45	L'EGLISE EN PAPIER
10h00	ANIMAGERIE
10h15	TAPE TAMBOUR
10h30	PASSE PARTOUT
11h00	MAGAZINE EXPRESS
11h30	UN ANIMAL, DES ANIMAUX
11h55	LA ROUTE DE L'AMITIE
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOUBOU
13h30	FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30	LE TEMPS DE VIVRE
15h00	BOBINO
16h30	SALUT SANTE
17h00	LA CHASSE AU TRESOR EN HELICOPTERE
18h00	CE SOIR
18h30	AFFAIRES PUBLIQUES
19h00	GRIZZLY ADAMS
20h00	LE TEMPS D'UNE PAIX
20h30	SHOGUN
21h30	NOIR SUR BLANC
22h30	NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55	LE REGIONAL
23h10	LES GRANDS AVENTURES DE L'HIMALAYA
24h10	CINEMA: "Une femme sous influence"

4 MARS

09h30	EN MOUVEMENT
09h45	LES ORALIENS
10h00	ANIMAGERIE
10h15	TAPE TAMBOUR
10h30	PASSE PARTOUT
11h00	MAGAZINE EXPRESS
11h30	BONJOUR COMMENT MANGEZ-VOUS
11h55	LA VIE SECRETE DES ANIMAUX
12h25	[illegible]
12h30	ALLO BOUBOU
13h30	FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30	CINEMA: "Ben Hur"
16h00	BOBINO
16h30	POP CITROUILLE
17h00	A COEUR BATTANT
17h30	DANIEL BERTOLINO
18h00	CE SOIR
18h30	PHARE-OUEST
19h00	JAMAIS DEUX SANS TOI
19h30	BOOGIE WOOGIE '48
20h00	LES GRANDS FILMS: "Tim"
22h00	L'HABITATION
22h30	NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55	LE REGIONAL
23h10	QUINCY
24h10	EMILE ZOLA OU LA CONSCIENCE HUMAINE

jour, il se voit dans l'obligation de l'interner. Elle reste à l'hôpital pendant six mois. A son retour on lui fait une fête. Mais tout recommancera comme avant. (USA'74)

Jeudi 4 mars
14 h 30 Cinéma:

"BEN HUR", (2e partie), drame d'aventures réalisée par William Wyler avec Charlton Heston, Jack Hawkins, Stephen Boyd. Pour avoir refusé à son ami d'enfance Messala devenu tribun à Jérusalem, le prince juif Ben-Hur est relégué aux galères et ses parents emprisonnés. Son destin le ramènera chez-lui à la veille du procès de Jésus. (USA'59)

20 h Les grands films:

"TIM", drame psychologique réalisé par Michael Pate avec Piper Laurie, Mel Gibson, Alwyn Kurts, Pat Evison. Tim Melville, un jeune homme beau, honnête et travaillant mais pas très brillant est engagé comme jardinier par Miss Mary Horton, riche célibataire très réservée. La patronne s'intéresse vivement à son employé et entreprend son éducation un peu négligée par des parents bien intentionnées mais trop portés à le traiter comme un enfant. (AUSTRALIENNE'79)

Vendredi 5 mars
14 h 30 Cinéma:

"BEN HUR", (3e partie), drame d'aventures réalisé par William Wyler avec Charlton Heston, Jack Hawkins, Stephen Boyd. Pour avoir refusé à son ami d'enfance Messala devenu tribun à Jérusalem, le prince juif Ben-Hur est relégué aux galères et ses parents emprisonnés. son destin le ramènera chez-lui à la veille du procès de Jésus. (USA'59)

22 h 10 Cinéma:

"UN HOMME CABLE HOGUE", western réalisé par Sam Peckinpah avec Jason Robards, Stella Stevens, David Warner et Slim Pickens. Abandonné dans le désert par deux compagnons d'aventure, un nommé Cable Hogue est sauvé par la découverte tout à fait fortuite d'un point d'eau. Cette source située dans un coin très aride et sur la route de la diligence constitue une richesse qu'il entend bien exploiter. (USA'69)





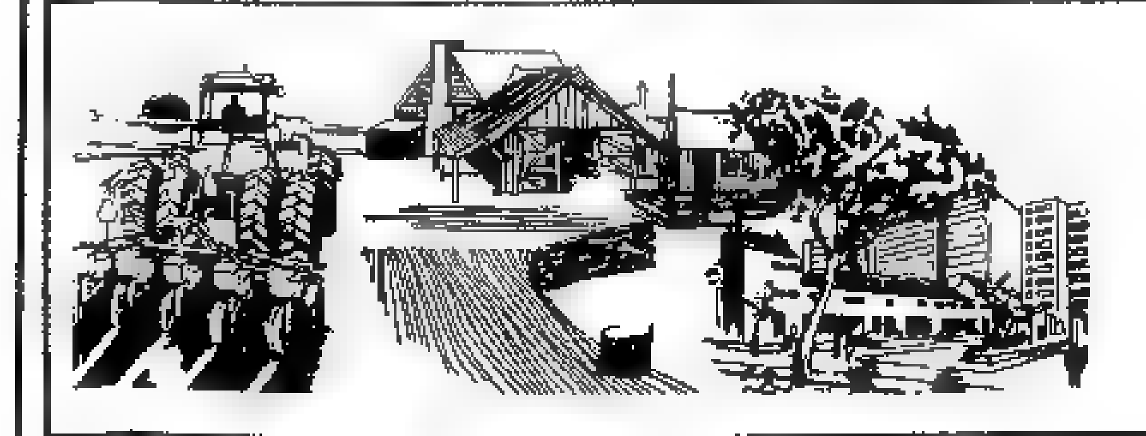
Que ce soit à la campagne
Que ce soit à la ville
Vos voisins sont nos propriétaires
Vos besoins sont notre affaire

chèque
épargne
prêt
coffre
mandat
perception
conseils
locaux

CONTROLEZ VOTRE

ECONOMIE

coopération
démocratie
participation
communauté



Edmonton Nord - 428-1288 Peace River - 624-1182
Edmonton Sud - 465-9791 St-Isidore - 624-8383
Falher - 837-2227 Donnelly - 925-3751

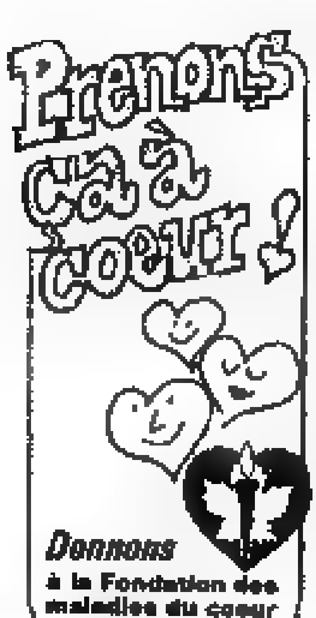
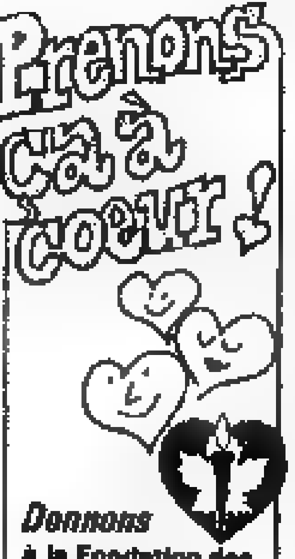


5 MARS

09h30	EN MOUVEMENT
09h45	LES ORALIENS
10h00	[redacted]
10h15	TAPE TAMBOUR
10h30	[redacted]
11h00	MAGAZINE EXPRESS
11h30	[redacted]
11h55	UN PAYS, UN GOUT, UNE MANIERE
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOUBOU
13h30	FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30	CINEMA: "Ben Hur"
16h00	BOBINO
16h30	DON QUICHOTTE
17h00	HISTOIRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
18h00	CE SOIR
18h30	L'IMAGINATION AU GALOP
19h00	L'INCROYABLE HULK
20h00	LAPRADE POP, POP et POP
20h30	HORS-SERIES: Evita
21h30	REPERES
22h30	NOUVELLES NATIONALES ET [redacted]
22h55	[redacted]
23h10	CINEMA: "Un nommé cable hogue"





Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS PUBLIC

Le C R T C a reçu des demandes des titulaires de licences d'entreprise de réception de radiodiffusion susmentionnées en vue de modifier leurs licences et reporter jusqu'au 1er juillet 1982 la date d'échéance pour la retransmission d'un ou de plusieurs services spéciaux de programmation Débats de assemblée législative de l'Ontario, exposés des députés provinciaux, "French for Canadians", émissions spéciales de musique canadienne) Cablesystems Alberta, Ltd Secteur de Calgary (820071900), 3003 sud-est, Macleod Trail Calgary Cablecasting Ltd secteur de Calgary, Airdrie et Cochrane (820072700, 820073500, 820074300) 200 nord est 27ème avenue, Calgary 113 nord est, 1ère avenue, Airdrie 2ème rue et 2ème avenue, Cochrane

Examen des documents: les documents peuvent être examinés pendant les heures normales de bureau. Les dossiers peuvent être étudiés aux adresses indiquées et au CRTC, Edifice Central, Les Terrasses de la Chaudière, Pièce 561, 1, promenade du Portage, Hull (Qué.) et CRTC bureau régional de l'Ouest suite 1130, 701 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.B.)

Intervention: toute personne intéressée peut faire parvenir une intervention écrite au Secrétariat général, C R T C, Ottawa (Ont) K1A 0N2 et remettre une copie exacte de l'intervention au requérant au plus tard le 19 mars 1982. L'intervention doit comprendre un exposé clair et concis des faits pertinents ainsi que des motifs sur lesquels se fonde l'intervenant pour appuyer la demande, s'y opposer ou proposer des modifications. Le reçu de la poste ou du messager doit être joint à la copie du C R T C, pour prouver que le requérant a reçu sa copie (PN 82-11)

Canada



INVITATION DE PROPOSITION

Des propositions cachetées pour la location de bureaux ci-après mentionnés, adressées au Gérant régional, Finance et Administration, Région Ouest, Travaux Publics Canada, Chambre 200, 2e étage, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta T5J 2K1, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à la date limite spécifiée.

LOCATION

Projet numéro 6-82
Location d'espace à bureau
Edmonton, Alberta

Espace à bureau comprenant approximativement 1460 mètres carrés de surface utilisable. Les édifices à être considérés doivent se trouver à l'intérieur des frontières suivantes 104e avenue au nord, 97e rue à l'est, la rivière Nord Saskatchewan au sud et la 112e rue à l'ouest. L'accomodation doit être disponible pas plus tard que le 1 octobre 1982, avec un bail de quatre (4) ans et ayant deux (2) options pour renouveler pour des périodes d'un (1) an. Le propriétaire fournira tous les services et les utilités tandis que la Couronne sera responsable pour le loyer et l'escalation possible des taxes sur la propriété et les coûts opérationnels sur base d'un an.

Date limite: 15 h (HNR), Vendredi 19 mars 1982

Pour plus d'information communiquez avec

M. Geres
A-Chef, Service de location
Administration de propriété
Téléphone: (403) 420-3268

INSTRUCTIONS

Les enveloppes d'information sont disponibles de Travaux Publics Canada, No. 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta. Les propositions doivent être soumises sur les formules fournies et complétées selon les conditions établies par le ministère dans l'enveloppe d'information.

Le ministère s'engage à accepter ni la moins élevée ni aucune des propositions.



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE ANNUELLE TENUE AU CONVENTION INN SOUTH LE 7 MARS 1981

Monsieur Roger Lalonde préside l'Assemblée annuelle et Mme Marthe Desrosiers assiste à titre de secrétaire

1. Adoption de l'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour fut proposé par Gilbert Proulx - Rémi St Pierre avec les amendements suivants

8.1 Question de bilinguisme

8.2 Concours de drapeau par le F J A.

8.3 Rapport du Comité de la Fondation

TOUS EN FAVEUR
ADOPTE

2. LECTURE DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE REUNION

Mme Marthe Desrosiers procède à la lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée annuelle tenue le 16 février 1980. Son adoption est proposée par Laval Pelchat - Edouard Houle avec les amendements suivants

Article 4: La réception du rapport financier est proposée par Aimé Déry - Gilbert Proulx.

Article 10: L'ajournement de l'assemblée est proposé par Aimé Déry - Germain Desaulniers

TOUS EN FAVEUR
ADOPTE

3. RAPPORT DU PRESIDENT

Le rapport du Président sera précédé du rapport du Comité du Franco présenté par Monsieur Edmond Koch puisque ce dernier doit s'absenter plus tôt que prévu.

M. Koch s'adresse à l'assemblée en indiquant deux points majeurs de son rapport se décrivant comme suit

1. Le fait que le journal ne dessert pas tous les membres dans les régions

2. Les changements qui s'opèrent déjà quant à l'amélioration du journal depuis l'arrivée de M. Michel Paquette, nouveau directeur du Franco

Il explique que le contenu du journal se limite aux nouvelles d'Edmonton et que le Comité du Franco désire desservir tous les francophones au sein de la province

Il réalise que la nouvelle édition "Reflets" s'avère fort intéressante mais il souligne que cette revue touche plutôt les activités culturelles et les spectacles.

En ce qui a trait aux régionales, M. Koch informe l'assemblée que le Franco n'a jamais obtenu les nouvelles des différentes régionales, ce qui limite son contenu. A ce niveau on requiert la collaboration de l'ACFA provinciale afin d'obtenir des nouvelles des régions régulièrement. Aussi le Franco prévoit faire de la publicité auprès de certains media anglophones
Pour ce qui est du projet pilote de Lethbridge, le télex fut la méthode employée pour la réalisation de ce projet ce qui en a minimisé les coûts. Ce projet pilote débutait en novembre pour se terminer au mois de janvier 1981. Après l'évaluation de ce projet, des membres de l'ACFA régionale de Lethbridge décidèrent de renouveler ce projet pour une période de trois mois. L'ACFA a versé la somme équivalente aux frais d'envoi du Franco à tous les membres de la régionale de Lethbridge ainsi qu'aux frais de télex pour sa durée de trois mois.

Il indiqua aussi qu'advenant un déficit irrévocable du Franco l'ACFA provinciale serait responsable soit de sa continuité ou de sa fermeture

Après de longues délibérations, le Juge Maynard a fait une demande requérant les rapports financiers de l'Imprimerie Voyageur Press Ltd. afin de porter un jugement raisonnable sur cette ambiguïté

Sur ce, Monsieur Edmond Koch fut invité à prendre congé

Monsieur Roger Lalonde reprit la parole en informant l'assemblée qu'un Conseil général spécial serait convoqué afin que l'avenir du Franco soit discuté. M. Lalonde a clos cet item en avisant l'assemblée que le rapport financier de l'Imprimerie Voyageur Press Ltd était disponible à l'édifice même

RAPPORT DU PRESIDENT

Monsieur Roger Lalonde commença son rapport en nous signalant les invités d'honneur à l'occasion de Rond-Point 81 dont

Janick Belleau
Donald Cyr
Clotaire Denis
Maurice Gauthier
Alix Hector
Jean Hubert

June Kavanagh
Noel Leclerc
Michel Martel
M. et Mme Claude Maynet
Gilberte Proteau
Paul Sabourin
Jeannine Seguin

Par la suite M. Lalonde fit une lecture abrégée de son rapport nous résumant les activités de chaque secteur au sein de l'ACFA sans oublier le Carrefour, Le Franco, etc

Il termina en affirmant qu'un travail très assidu s'était effectué à la présidence au cours de cette dernière année et ce, grâce à l'aide des vice-présidents et du Directeur général qu'il remercia sincèrement

Se référant à l'article 7 du procès-verbal de l'Assemblée annuelle tenue le 16 février 1980, quelques questions furent soulevées se rapportant aux deux propositions y étant indiquées

A ce sujet M. Paul Dumaine de la Société Radio-Canada fut invité à nous faire part de ses commentaires relativement à la première proposition.

La situation actuelle s'explique ainsi: En raison des coupures de budget, représentant une somme approximative de 3,000,000$, ce projet d'établir un poste de radio et télévision à Médicine Hat fut reporté à l'an 1983.

Quant à la deuxième proposition, M. Hervé Durocher fut invité à prendre la parole. M. Durocher indiqua à l'assemblée que cette étude présentement aux soins de l'Institut de Réforme et Recherche ne sera malheureusement pas terminée avant l'été prochain. Mais lors de son parachèvement elle sera remise à cet Institut

Il fut suggéré, en raison d'une étude conjointe avec la Saskatchewan, d'étudier la possibilité d'une répartition des coûts entre les deux provinces.

ACCEPTE
ABSTENTION

Monsieur Roger Lalonde exprima son désaccord face à cette proposition qui d'ailleurs suscita une longue délibération.

Il fut ensuite proposé que le premier paragraphe de cet article soit omis, ce qui signifie l'ommission de cet amendement. Finalement il fut proposé que cet article soit composé de la clause déjà existante et de l'amendement

MAJORITE EN FAVEUR
ABSTENTION
ADOPTE

7. RAPPORT DU COMITE DES CANDIDATURES ET ELECTION

Dr Jean-Paul Bugeaud fut nommé Président des élections et il demanda au Président des CANDIDATURES M. Hilaire Fortier de présenter son rapport.

Dr Jean-Paul Bugeaud préside aux élections et déclare les nominations ouvertes.

L'unique candidat est M. Roger Lalonde qui désire se représenter à la présidence pour une autre année

Gilbert Proulx - Laval Pelchat propose la clôture des mises en candidatures

M. Roger Lalonde fut élu par acclamation. Il adressa quelques mots à l'assemblée

ACCEPTE

8. AUTRES ITEMS

8.1 Question de bilinguisme

Monsieur Jules Van Brabant est invité à nous faire part de ses commentaires se rapportant à un article publié dans le Edmonton Journal où M. James Richardson semble affirmer que le français n'est pas nécessaire

Il fut proposé par Jules Van Brabant - Gaston Renaud

> *"Que les régionales réagissent de façon concrète à cet article"*

TOUS EN FAVEUR
ADOPTE

8.2 Concours de drapeau par le F J A

M. Richard Ulliac est invité à prendre la parole afin de nous faire part de ce projet qui s'explique comme suit

F J A veut ouvrir un concours destiné à créer un drapeau pour les Canadiens-français.

Ce projet suscita une longue délibération quant aux normes de ce concours et aux choix final. Il fut proposé par Richard Ulliac - Monique Renaud

> *"Qu'un drapeau soit soumis pour tous les Canadiens-français en Alberta*

Amendement à cette proposition par M. Goodhart:

> *"Que l'on recommande à F J A de modifier le terme de Canadiens-français à francophone albertain*

TOUS EN FAVEUR
ADOPTE

Amendement à la proposition originale par Louis J. Laberge

> *"Une fois que le concours aura choisi un drapeau qu'il soit soumis à l'ACFA (soit l'Exécutif ou le Conseil général)"*

TOUS EN FAVEUR
ADOPTE

4. RAPPORT FINANCIER

Monsieur Roger Lalonde fit la lecture d'une proposition du Comité exécutif provincial

> *"Que le rapport financier soit reçu avec les changements mentionnés à l'item Imprimerie Voyageur Press Ltd. et que ce rapport 1980 non-vérifié soit présenté lors de l'Assemblée annuelle tenue le 7 mars 1981 et que cette Assemblée annuelle soit ajournée et reprise lors d'une assemblée du Conseil général qui se tiendra le 23 mai 1981"*

TOUS EN FAVEUR
ADOPTE

Par la suite M. Jean-Bernard Jubinville fut invité à présenter son rapport. Malheureusement ce rapport n'a pas été vérifié, par contre son contenu fut clairement expliqué.

Il est à noter qu'au rapport financier de cette année une provision fut prévue afin d'effacer la perte occasionnée par le Franco depuis 1979, ce qui explique le déficit de l'exercice financier 1980.

Il fut proposé par Roger Lalonde - Hervé Durocher

> *"Que ce rapport financier soit reçu"*

TOUS EN FAVEUR
ADOPTE

Par la suite, il fut proposé par le Juge Maynard - Gérard Moquin

> *"Que les états financiers du Franco-Albertain des trois dernières années soient présentés au Conseil général"*

TOUS EN FAVEUR
ADOPTE

5. NOMINATION D'UN VERIFICATEUR

Il fut proposé par Laval Pelchat - Jean-Guy Thibaudeau

> *"Que M. Hector Thériault, de la firme King & Company, soit le vérificateur de l'ACFA.*

TOUS EN FAVEUR
ADOPTE

6. RAPPORT DU COMITE DES STATUTS ET REGLEMENTS

Il fut proposé de ratifier toutes les modifications apportées aux Statuts et Règlements lors du Conseil général tenu le 27 septembre 1980.

TOUS EN FAVEUR
ADOPTE

Par la suite il fut proposé par Gilbert Proulx - Jean-Guy Thibaudeau

> *"Que l'amendement apporté à l'article 40 des Statuts et Règlements soit accepté tel qu'indiqué"*

8.3 Rapport du Comité de la Fondation

Normalement, le rapport de ce Comité suit de près celui du Président. Malheureusement, les circonstances ont provoqué ce changement à l'horaire habituel.

M. Hervé Durocher fut invité à prendre la parole. Il nous a fait part de son rapport qui nous révélait la majeure partie des activités de ce Comité

M. Durocher informa l'assemblée que le Comité avait choisi les services de la firme Bolton & Tremblay qui détient un bureau à Calgary pour gérer les investissements de la Fondation. La Fondation doit faire en sorte que le Capital s'accroisse en obtenant les meilleurs gains possibles pour financer les besoins de l'ACFA.

Il répondit aussi aux questions concernant le pourquoi ces montants furent investis ailleurs que dans des entreprises francophones

Il fut proposé par Hervé Durocher - Rémi St-Pierre.

> *"Que ce rapport soit reçu"*

TOUS EN FAVEUR
ADOPTE

9. LEVEE DE L'ASSEMBLEE

L'ajournement de cette assemblée fut proposé par Henri Lemire - Rémi St-Pierre, jusqu'au prochain Conseil général qui se tiendra le 23 mai 1981

TOUS EN FAVEUR
ADOPTE

ROND POINT 82 - les 5, 6 et 7 mars prochains au WESTIN HOTEL à EDMONTON

LE CONSEIL GENERAL RECOMMANDE A L'ASSEMBLEE GENERALE

LES AMENDEMENTS SUIVANTS

AUX STATUTS ET REGLEMENTS:

ARTICLE 73 - 2ème clause a)

Comité de l'imprimerie Voyageur Press Ltd

ARTICLE 73 - 2ème clause a)

A OMETTRE

ARTICLE 10

L'A.C.F.A. comprend des membres actifs, des membres associés, des membres à vie et des membres honoraires.

ARTICLE 10

L'A.C.F.A. comprend des membres actifs, des membres associés, des membres à vie et des membres honoraires. Le signataire de l'adhésion, qu'il soit seul ou avec une famille, devient le membre titulaire.

ARTICLE 43

Nommer annuellement le Comité de l'Imprimerie Voyageur Press Ltd. et recevoir le rapport dudit comité à chacune de ses réunions mandatoires,

ARTICLE 43

A OMETTRE

SECTION VIII - SUJET C LE DIRECTEUR GENERAL

SECTION VIII - SUJET C

LE DIRECTEUR GENERAL

Le Directeur général est sous l'autorité de l'Exécutif provincial

ARTICLE 65 h)

voir à la formation des employés;

ARTICLE 65 h)

A OMETTRE

ARTICLE 65 i)

Etre responsable de l'administration et du personnel;

ARTICLE 65 i)

Etre entièrement responsable de l'administration, de l'embauche d'un personnel qualifié ainsi que de toute formation, promotion, congédiement du personnel au Secrétariat provincial.

ARTICLE 77

Une région déterminée qui compte 100 membres actifs ou à vie, peut demander au Conseil général d'être établie selon l'article 8, sous l'administration d'un Conseil régional.

ARTICLE 77

Une région déterminée qui compte 100 membres titulaires peut demander au Conseil général d'être établie selon l'article 8 sous l'administration d'un Conseil régional.

ARTICLE 78

Un Conseil régional doit maintenir un membership d'au moins 100 membres actifs ou à vie, dans sa région, pour justifier sa permanence

ARTICLE 78

Un Conseil régional doit maintenir un membership d'au moins 100 membres titulaires, dans sa région, pour justifier sa permanence.



AVIS DE CONVOCATION

Le 15 février 1982

A Tous les membres du Conseil général

Nous avons le plaisir de vous convoquer à une assemblée spéciale du Conseil général qui aura lieu:

**SAMEDI LE 6 MARS 1982
EN LA SALLE TURNER VALLEY
DE L'HOTEL WESTIN
10135 - 100ème RUE
EDMONTON**

AUSSITOT QUE L'ASSEMBLEE ANNUELLE SERA TERMINE

L'objectif de cette assemblée spéciale sera l'élection de membres au Comité exécutif

Nous considérons la présente comme étant la confirmation de votre présence à moins d'avis contraire

N.-B. Puisqu'il s'agit d'une assemblée spéciale, aucun coût ne sera défrayé par l'ACFA.

RAPPORT BERUBE: RECOMMANDATIONS

Relativement aux recommandations du Rapport Bérubé, le Conseil général de l'ACFA provinciale recommande à l'assemblée générale que la clause suivante soit ajoutée aux Status et Règlements qui permettra la suspension de certains articles aux Statuts et Règlements.

Clause:

Nonobstant toutes les dispositions des Statuts et Règlements, les recommandations des Conseils généraux tenus les 12 décembre 1981 et 7 février 1982 seront mises en vigueur pour une période d'un an entraînant la suspension de tout article des Statuts et Règlements à l'encontre de ces recommandations.

Les Statuts et Règlements en suspens sont les suivants

Article 18	Article 53
Article 27	Article 56
Article 41	Article 57
Article 43	Article 60
Article 48	Article 63
	Article 79

Un document complet expliquant la composition et le mandat de l'Assemblée annuelle, du Conseil général, du Bureau des Présidents, du Comité exécutif accompagnés d'un organigramme, sera inséré aux dossiers de l'Assemblée annuelle; et publié, dans sa version finale, dans le Franco après l'assemblée annuelle



ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE ANNUELLE PROVINCIALE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANCAISE DE L'ALBERTA

QUI SE TIENDRA EN LA SALLE MANITOBA

DE L'HOTEL WESTIN

(10135 100ème rue Edmonton)

SAMEDI LE 6 MARS 1982

A 9H30

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès verbal de l'assemblée annuelle provinciale tenue le 7 mars 1981
3. Rapport du Président
4. Rapport financier
5. Nomination d'un vérificateur
6. Amendements aux Statuts et Règlements recommandés par le Conseil général
   - 6.1 Amendements de clarification
   - 6.2 Amendements de restructuration
7. Rapport du Comité des candidatures et élection
8. Autres items
9. Levée de l'assemblée

«ETRE MEMBRE DE L'ACFA C'EST UNE NECESSITE POUR TOUT FRANCO-ALBERTAIN DETERMINE A LE RESTER»

M. ROGER MOTUT ANCIEN PRESIDENT ACFA

LES REGIONALES DE L'ACFA



CN RAIL

APPEL D'OFFRES

FOURNIR ET INSTALLER ECLAIRAGE EXTERIEUR, COUR CALDER, EDMONTON, ALBERTA.

Les soumissions cachetées dans une enveloppe pré adressée seront reçues jusqu'à midi Heure Normale des Rocheuses, jeudi 4 mars 1982.

Les documents de soumission sont disponibles du bureau du Chef ingénieur régional, 15e étage, 10004 104e avenue, Edmonton, Alta. le ou avant le jeudi 18 février 1982 sur dépôt d'un chèque certifié au montant de cinquante dollar 50$) payable au Canadien National. Le dépôt est remboursable sur retour des documents en bonne condition dans les trente (30) jours qui suivent la date de la fermeture de l'appel d'offres. Pour plus de renseignements techniques communiquez avec le bureau de l'officier de projet, Edmonton, Alberta (403) 477-9261. La moins élevée ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Edmonton, Alberta

R.A. Walker
Vice-Président

CN RAIL

APPEL D'OFFRES

GRADATION ET SYSTEME DE DRAINAGE ET DEMOLITION DANS LA COUR CALDER ENTRE LA 95E RUE ET LA 126E RUE, EDMONTON, ALTA.

LES TRAVAUX COMPRENNENT l'excavation et la gradation de toutes les classes de matériaux, le transport et la disposition des matériaux excavés, fournir et placer C.M.P. "manholes" matériel granulaire et matériel à filtre, démolition et enlèvement d'un édifice & enlèvement de goulottes.

Les soumissions cachetées dans une enveloppe pré-adressée seront reçues jusqu'à midi Heure Normale des Rocheuses, lundi 8 mars 1982. Les documents de soumission sont disponibles du bureau du Chef ingénieur régional, 15e étage, 10004 104e avenue, Edmonton, Alta. le ou après le jeudi 18 février 1982 sur dépôt d'un chèque certifié au montant de cinquante dollars (50$) payable au Canadien National. Le dépôt est remboursable sur retour des documents en bonne condition dans les trente (30) jours qui suivent la date de fermeture de l'appel d'offres. Pour plus de renseignements techniques communiquez avec le bureau de l'Officier de projet à Edmonton, Alberta (403), 477-9261. La moins élevée ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Edmonton, Alberta

R.A. Walker
Vice-Président

CN RAIL

APPEL D'OFFRES

Pour le broyage, le tri, le lavage, le transport et le stockage de 225,000 tonnes courtes de gravier à ballast à la ballastière de la compagnie, près d'Ardill, Sask.

Les soumissions sous pli scellé doivent être envoyées au Régional Engineer Grain Line rehabilitation, Canadian National Railways, 505 - 402, 21e rue Est, Saskatoon, Sask., S7K 0C3, dans des enveloppes fournies à ces fins, où elles seront reçues jusqu'à midi (12h) heure normale du centre, 12 mars 1982.

Les formules de contrat et de soumissions, les instructions aux soumissionnaires, de même que les instructions, conditions, spécifications, plans et devis généraux relatifs au contrat peuvent être obtenus après le 22 février de

R.D. Miles
Regional Chief Engineer
Room 460 - 123 Main Street
Winnipeg, Manitoba

ou de

P.V. Johnson
Regional Engineer
Grain Line Rehabilitation
505 - 402, 21e rue
Saskatoon, Saskatchewan

Pour renseignements complémentaires, prière d'appeler au (306) 244-4820 à Saskatoon.

P.V. Johnson
Regional Engineer
Grain Line Rehabilitation
Saskatoon, Saskatchewan





FEDERATION DES JEUNES CANADIENS FRANCAIS INC.

OFFRE D'EMPLOI

POSTE
DIRECTEUR(TRICE) GENERALE(E)

La Fédération des jeunes Canadiens-français inc. regroupe neuf (9) associations provinciales au service de la jeunesse franco-canadienne.

Un de ses principaux buts est de promouvoir les droits des jeunes francophones.

FONCTION:

La personne sera responsable de

- voir au bon fonctionnement du bureau national
- la planification, la coordination et de la bonne marche des projets de la Fédération

et ce, de concert avec le Conseil d'administration

QUALITES RECHERCHEES:

- Facilité de travailler avec les jeunes
- Excellente maîtrise du français parlé et écrit
- Connaissance du milieu franco-canadien et du milieu jeunesse
- Formation en animation et ou en administration
- Facilité au niveau des relations publiques et humaines
- Capacité de créer des projets
- Trois (3) ans d'expérience reliés aux domaines ci-haut mentionnés

TRAITEMENT:

- jusqu'à 30,000$

[illegible]

- Ottawa
- La personne aura à voyager à travers le pays

DATE LIMITE:

- Les personnes intéressées au poste devront nous faire parvenir leur curriculum vitae avant le 8 mars 1982 à

Fédération des jeunes Canadiens-français inc.
1 rue Nicholas, suite 602
Ottawa, Ontario
K1N 7B6

DATE D'ENTREE EN FONCTION

début avril, 1982

ALBERTA HERITAGE DAY ASSISTANCE

La journée du patrimoine albertain c'est le premier lundi du mois d'août chaque année. Cette journée est retenue par la Législature provinciale pour reconnaître l'héritage culturel de notre province et les gens qui ont marqué notre histoire.

Cette année, la journée du patrimoine albertain aura lieu le lundi, 2 août.

Si votre communauté planifie de célébrer l'héritage culturel de notre province ou de la communauté elle-même, elle peut être éligible à une assistance financière. Des fonds sont disponibles pour la tenue d'activités spéciales telles des spectacles ethnoculturels, des représentations théâtrales de l'histoire, des foires de mets ethnoculturels, des étalages sur l'histoire et des démonstrations de l'activité de pionniers.

DATE LIMITE DES APPLICATIONS POUR LES SUBVENTIONS C'EST LE 1 MAI 1982.

Les formules d'application sont disponibles de Alberta Culture,
Coordonnateur de la Journée du Patrimoine
suite 100, 140 - 1e avenue S.O.
Calgary, Alberta
T2P 0A5
Téléphone: 261-6467

Pour plus de renseignements, communiquez avec un bureau régional de Alberta Culture à Edmonton, Calgary, St-Paul, Wetaskiwin, Grande Prairie ou Medicine Hat.







Pour le plus fort de la saison aux États-Unis,

le Prêt-à-partir

le plus hors-saison!

★ Le plus fort de la saison aux États-Unis, la saison des affaires, la saison des spectacles, c'est maintenant! Et c'est aussi le temps du plus hors-saison de tous les **Prêt-à-partir** d'Air Canada. Il vous donne 55% de rabais sur le tarif économique en semaine ou 45% de rabais le vendredi, samedi et dimanche. Sur toutes nos destinations américaines sauf la Floride. Les États-Amis d'Air Canada, c'est en plein le temps d'en profiter ★ ★ ★



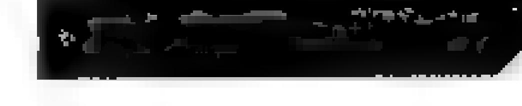


EXPERTS-COMPTABLES DEMANDÉS

Le Bureau des services de vérification, qui offre aux ministères fédéraux et à plusieurs organismes gouvernementaux des services spécialisés de vérification, désire obtenir les services de vérificateurs financiers et opérationnels disposés à travailler dans diverses régions du Canada.

Les sociétés d'experts-comptables et autres firmes professionnelles désireuses de détacher des vérificateurs sous contrat, à compter du 1er avril 1982, sont priées de s'adresser immédiatement au:

Bureau des services de vérification
Aprovisionnements et Services Canada
110, rue O'Connor
Ottawa, Ontario
K A0S5





DOSSIER: CA28010

Camp Wainwright (Alberta)
Réfection du toit bâtiment no. 105

Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs principaux.

Date de fermeture: le jeudi 18 mars 1982

Dépôt pour documents: 25$

Dossier: ED28016
bfc Edmonton, Lancaster Park (Alberta)
Remplacement de la plate-forme élévateur

Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs principaux.

Date de fermeture: le vendredi 19 mars 1982

Dépôt pour documents: 25$

La secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est) les soumissions sous pli cachetées, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission sont disponibles pour examen au Bureaux de l'Association des Constructeurs aux endroits suivants:

Edmonton, Calgary, Red Deer ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumissions en adressant leur demande à notre Service des plans, à l'adresse ci-dessous, ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549, ou télex 053-4231. Cette demande devra être accompagnée du dépôt stipulé ci-dessus, payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie, si nécessaire, au montant indiqué dans les documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense [1951] Limitée
Billings Bridge Plaza
12ème étage, Immeuble SBI
2323 Promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3



Nous investissons dans votre vitalité.

Un projet s'épanouit, nourri par la ferveur de Canadiens qui ont le sentiment de contribuer de façon particulière à la vie de leur collectivité.

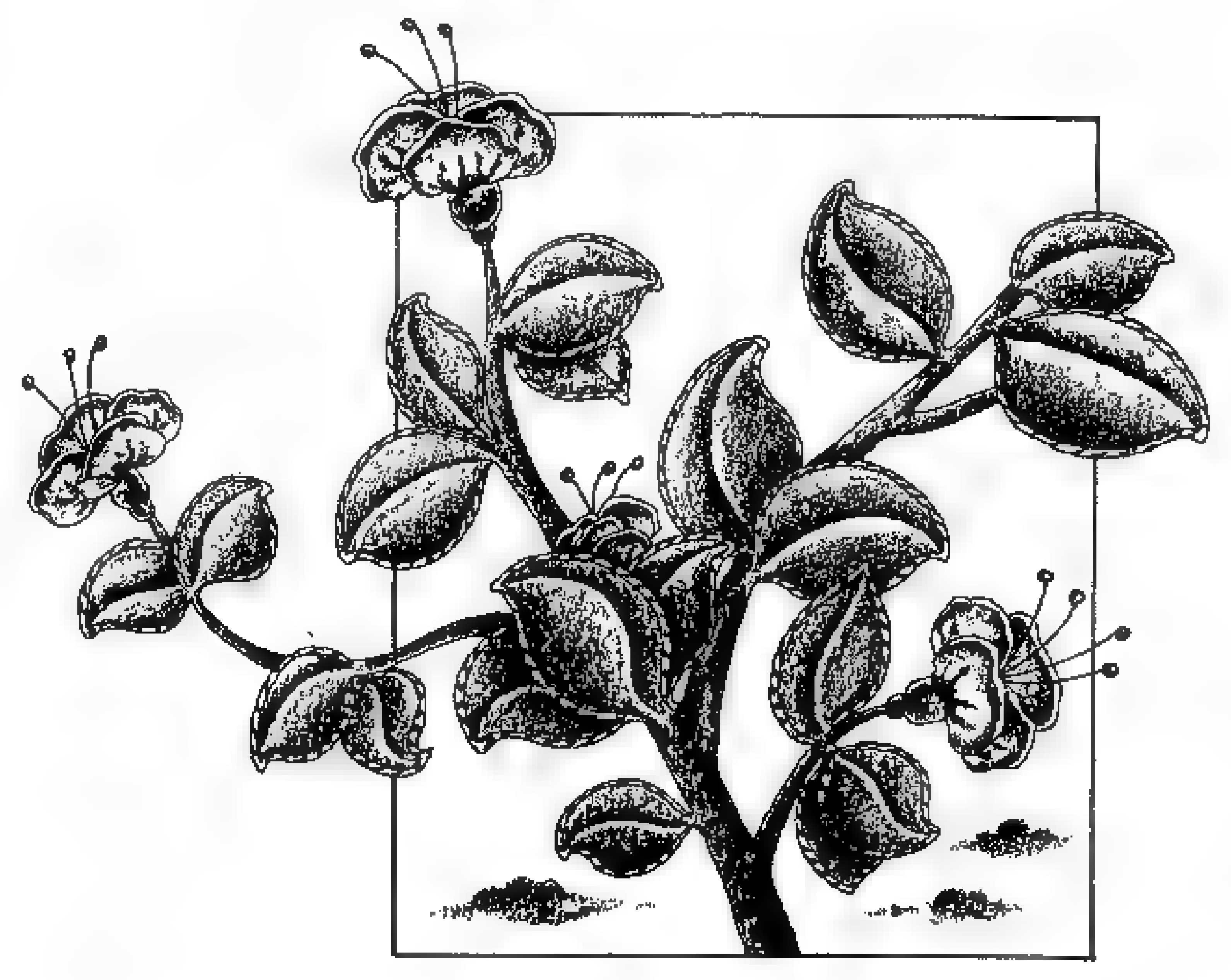
Un projet s'épanouit … plusieurs projets s'épanouissent parmi les communautés francophones de la région.

Des projets qui témoignent du dynamisme de ces communautés. Des projets qui démontrent le profond attachement des francophones à leur culture.

Des projets qui concernent la culture au sens large. Des projets qui touchent aussi bien les arts, les communications, l'économie, les droits du citoyen, de fait, tous les aspects de la vie canadienne.

Des projets auxquels le Secrétariat d'État est fier d'apporter son appui technique ou financier, parce que ces projets démontrent la vitalité des francophones de tout le pays et enrichissent l'ensemble de la vie canadienne.

Un projet s'épanouit



Pour plus de renseignements, communiquez avec le Secrétariat d'État,
Pièce 310, 9828-104e avenue, Edmonton, Alberta, T5J 0J9. Tél. (403) 420-3350

Secrétariat d'État | Secretary of State

Canada



Repas de solitaire

(S.O.P.) — Lorsqu'on vit seul, il est trop facile de se rabattre sur un maigre repas de rôties accompagnées d'un thé ou d'un café. Ce mode d'alimentation est déficient du point de vue nutritif et vous offre un apport énergétique in suffisant pour le bon fonctionnement de votre organisme.

En réalité, cuisiner pour un peut être intéressant et motivant, si vous suivez certaines règles de base au niveau de l'achat, de l'entreposage et de la préparation des aliments.

La planification des repas est essentielle, si vous voulez éviter une multitude de restes encombrant votre réfrigérateur. En les plaçant bien à la vue, à l'avant du réfrigérateur, vous ne les oublierez pas. Les contenants hermétiques tels les contenants de plastique vides de margarine et de crème glacée sont idéals pour les conserver.

Rappelez-vous aussi d'inclure au menu des aliments des quatre groupes du Guide alimentaire canadien tels que les fruits et les légumes, la viande et ses substituts, le pain et les céréales, le lait et les produits laitiers.

En achetant juste la quantité d'aliments nécessaires, vous pouvez limiter les dépenses, vous permettre plus de variété dans vos menus et diminuer les restes.

Puisque la viande dévore une bonne partie de votre budget alimentaire, comparez le prix par portion plutôt que le prix à la livre, car le gras, les os et le cartilage réduisent le nombre de portions. Un quart à un tiers de livre de rôti désossé, de viande hachée et de foie est une portion moyenne. Pour les morceaux de viande avec os, calculez de un tiers à une demi-livre par portion. Pour les viandes froides, comptez cinq portions par livre.

Si vous trouvez que les morceaux de viande pré-emballés sont trop gros pour vous, demandez au boucher de vous en préparer de plus petits.

Le prix des fruits et légumes varie mais est habituellement plus bas en saison. Vous pouvez vous procurer des fruits et légumes en conserve ou congelés tout au cours de l'année. L'hiver, ils sont généralement plus économiques que les fruits et légumes frais importés.

Les petites boîtes en conserve de fruits et légumes sont très pratiques mais peu économiques. Planifiez donc votre menu afin d'utiliser les gros formats qui sont moins chers. Par exemple, une boîte de pois en conserve peut être servie à trois repas mais de façons différentes. Une première fois comme légume, une deuxième fois dans une sauce crème pour napper du saumon en conserve et une troisième fois dans une soupe où le liquide du légume peut également être ajouté.

Vous pouvez séparer en quarts, à l'aide d'un couteau bien aiguisé, les boîtes de quatre portions de fruits et légumes congelés. Les portions inutilisées peuvent être remises au congélateur dans du matériel d'emballage conçu spécialement pour la congélation.

Puisque le pain se conserve au congélateur pour un mois, congelez-le et utilisez une ou deux tranches à la fois, selon vos besoins.

Le lait écrémé en poudre constitue aussi un achat économique. Vous pouvez le reconstituer en portions individuelles afin de le consommer tel quel ou vous en servir pour la cuisson.

Cuisiner pour un est souvent frustrant à cause de fréquents problèmes résultant de la rareté de recettes pour une portion. Rappelez-vous qu'à certains jours vous avez plus d'énergie qu'à d'autres. Dans ce cas, préparez une recette de deux portions et congelez la deuxième portion pour plus tard lorsque vous n'aurez pas le temps de préparer un repas de gourmet.

HORS DE VUE HORS DE PENSEE

Ou l'approche de l'autruche vis-à-vis le crime: Ignorez-le et il vous ignorera. Pas vrai?

FAUX! Fermez vos yeux et vous invitez le trouble. Il y a deux moyens bien simples de voir si votre maison est protégée contre les intrus. Le premier? Vérifiez la liste suivante pour déterminer où sont les points de vulnérabilité dans votre maison et corrigez ces faiblesses dès maintenant:

- Avez-vous de bonnes serrures rouillées?

Vos fenêtres sont-elles verrouillées?

- Votre cour est-elle proprement éclairée?

- Faites-vous attention à la sécurité même quant vous êtes à la maison?

- Connaissez-vous vos voisins et est-ce que vous surveillez l'un pour l'autre?



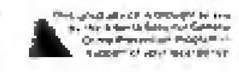
- Saviez-vous que pour plus d'informations sur la sécurité domiciliaire vous pouvez communiquer avec le bureau local de la Gendarmerie Royale?

- L'autre moyen? Fermez vous yeux et ne faites rien... mais attendez... et regardez.

Qu'avez-vous à perdre?

HOME SECURITY

Si vous ne le faites pas - qui alors?




Alberta

LE QUÉBEC PRÉSENT AUPRÈS DES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC

Le gouvernement du Québec participe actuellement à la réalisation de projets qui bénéficient aux collectivités francophones hors Québec, par un programme de collaboration avec la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ).

Dans le cadre de ce programme mis sur pied en 1978 à l'initiative de la FFHQ, le Québec met à la disposition des associations francophones de chaque province des ressources humaines et financières. Cette collaboration marque une nouvelle étape dans l'intérêt que les Québécois et leur gouvernement ont toujours porté au développement des communautés francophones hors Québec.

UN RAPPROCHEMENT POUR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION

Le gouvernement du Québec veut ainsi favoriser une meilleure compréhension entre les Québécois et les francophones des autres provinces et promouvoir le développement de liens d'amitié et de solidarité.

En 1977, à Winnipeg, monsieur Claude Morin, alors ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, expliquait que le gouvernement du Québec se reconnaissait une responsabilité morale envers les francophones des autres provinces: "**Vous et nous parlons la même langue... Nous avons la même origine. Chacun à notre façon nous poursuivons le même combat. Nous ne pouvons pas nous oublier les uns les autres**".

Au cours des quatre dernières années, le Québec a apporté une aide évaluée à près de deux millions de dollars pour répondre à des besoins exprimés par les associations francophones. Grâce à ce programme de collaboration avec les francophones hors Québec, une quarantaine de personnes ont agi comme consultants dans divers domaines pour contribuer à la réalisation de projets du milieu; voici quelques exemples:

DES PROJETS VARIÉS

- Monsieur Denis Poirier, consultant québécois en développement économique, a travaillé pendant 20 mois pour la Société franco-manitobaine (SFM) à la planification et à la mise en oeuvre d'un programme de développement économique.
- Madame Pauline Proulx, sociologue québécoise, a mené pour le compte de la Fédération des femmes canadiennes-françaises (FFCF) une recherche à laquelle ont été associées quelques 500 femmes à travers le Canada. Cette collaboration a permis à la FFCF de publier récemment un recueil de témoignages intitulé **"La part des Femmes, il faut la dire"** ainsi qu'un rapport de recherche: **"Femmes et francophones: une double infériorité"**.
- Madame Johanne Ménard, recherchiste-historienne québécoise, a réalisé à la demande de la Fédération des jeunes canadiens-français (FJCF) la **"Trousse historique des francophones de l'Ouest"**. Cette trousse, qui réunit du matériel pédagogique à l'intention des étudiants francophones du secondaire, est utilisée dans certaines provinces de l'ouest ainsi que dans plusieurs écoles de l'Ontario.
- Messieurs Claude Ampleman et Jean-Paul Sylvestre, consultants québécois, ont mené à la demande de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), une étude pour le réseau des librairies "Le Carrefour" en Alberta, à l'issue de laquelle ils ont fait des suggestions quant à l'organisation et la gestion du réseau. Par la suite, les responsables du réseau ont mis sur pied à l'intention du personnel des librairies de l'Alberta et de la Saskatchewan, une session de perfectionnement portant sur l'aménagement des magasins, la promotion et la mise en marché.
- Madame Francine Lalonde, sociologue québécoise, a effectué pour la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick (SANB) une étude intitulée "**L'Acadie sur la même longueur d'ondes**", portant sur les médias électroniques.
- Toujours dans le domaine des communications, une étude semblable a été réalisée à la demande de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan (ACFC) par monsieur Raymond Gauthier, consultant québécois en communication.
- Depuis janvier 1982, monsieur Guy Rouleau, conseiller québécois en sports et loisirs travaille avec l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) à promouvoir l'usage du français et les droits des Franco-ontariens dans le domaine des sports et loisirs.

Tout récemment, la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ), au nom de ses associations-membres, soumettait au gouvernement du Québec de nouveaux projets de collaboration pour l'année prochaine.

Le Québec souhaite faire sa part pour le développement des communautés francophones en s'associant de façon concrète à des projets conçus par ces communautés elles-mêmes.

Les personnes désireuses d'en savoir davantage sur cette collaboration du Québec avec les francophones hors Québec peuvent s'adresser à l'Association des francophones de leur province, ou à l'adresse suivante:

Direction des programmes d'aide
et de coopération
Direction générale des affaires canadiennes
Ministère des Affaires intergouvernementales
1225, Place Georges V
Québec
G1R 4Z7
tél.: (418) 643-4564



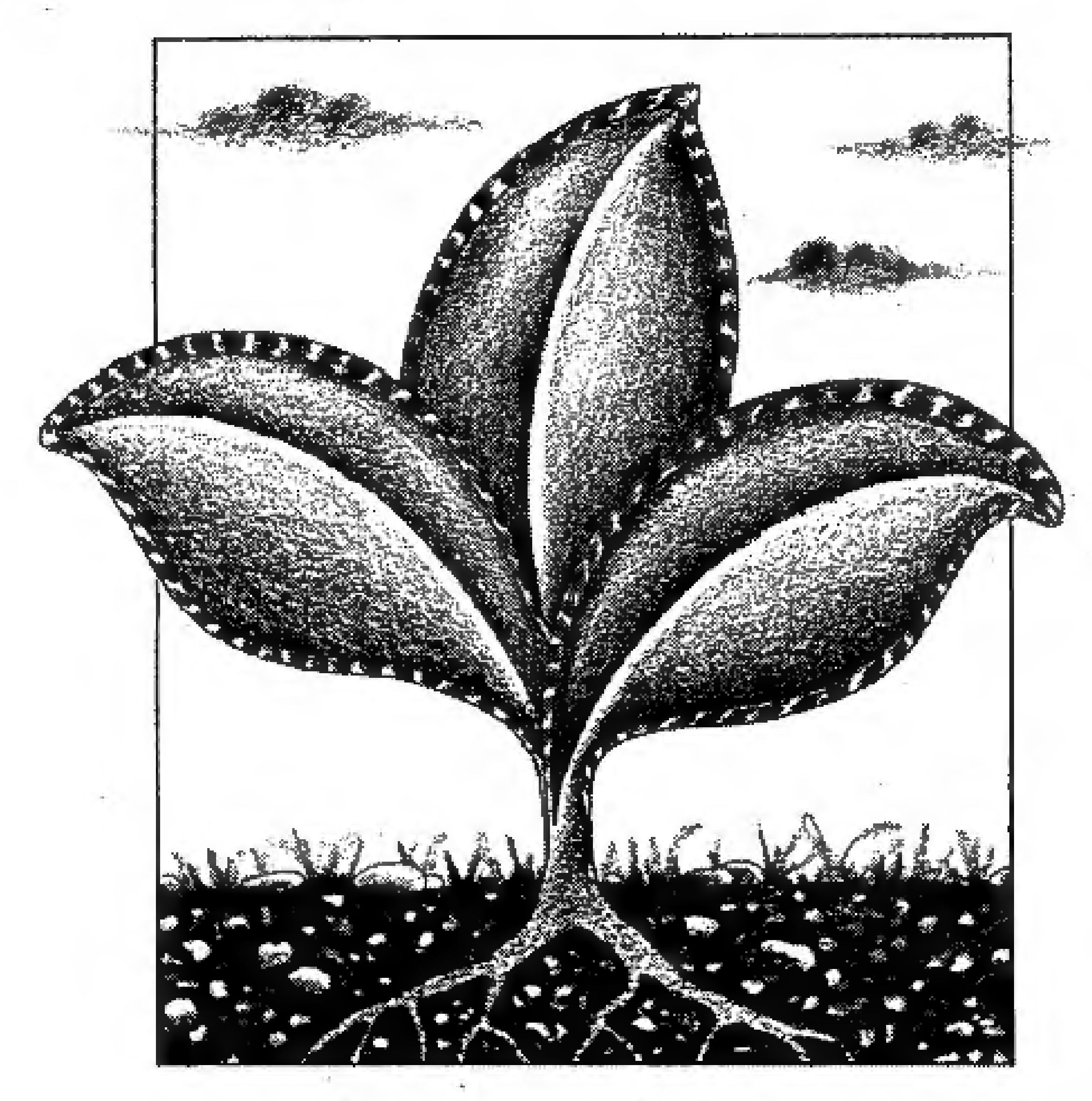
Nous investissons dans votre vitalité.

Ce ne sont pas les idées qui manquent aux communautés francophones de l'Ouest. Au Secrétariat d'État, on le sait bien! Voici quelques-uns des projets que le Secrétariat d'État a appuyés l'an dernier:

- rencontre interprovinciale des femmes canadiennes-françaises de l'Ouest en novembre à Saskatoon, rencontre qui portait sur l'implication des femmes dans la politique;
- douzième Festival du Voyageur à Saint-Boniface, une fête populaire qui attire quelque 440 000 participants en une semaine;
- aide à l'éducation économique menée par le Conseil de la coopération de la Saskatchewan auprès de ses membres;
- théâtre pour les enfants de l'élémentaire par la Boîte à Popicos, une troupe de théâtre de l'Alberta;
- publication d'études sur l'histoire des francophones en Colombie-Britannique;
- et bien d'autres projets encore!

Dans ce foisonnement d'initiatives, il y a une idée qui germe et qui devient de plus en plus évidente, c'est que les communautés francophones de l'Ouest affirment par leur vitalité leur participation de plein droit à la vie canadienne.

Une idée germe



Pour plus de renseignements, communiquez avec le Secrétariat d'État,
Pièce 310, 9828-104e avenue, Edmonton, Alberta, T5J 0J9. Tél.: (403) 420-3350



Canada

VOTRE HOROSCOPE

Capricorne — du 22 déc. au 20 janv.

Vous risquez de perdre un temps précieux, aujourd'hui si vous n'organisez pas votre journée de façon minutieuse. N'attachez pas trop d'importance aux conflits d'opinions. N'abusez pas de votre prestige.

Verseau — du 21 janv. au 19 fév.

Vous ferez très bonne impression en société. On vous remarquera, on vous appréciera, qui sait...on vous aimera. Soyez un peu plus concerné par le bien-être de votre propre famille.

Poisson — du 20 fév. au 20 mars

Si vous le pouvez vous devriez transformer la décoration de votre intérieur. Soyez résolument tourné vers l'avenir. La soirée devrait vous apporter une surprise agréable.

Bélier — du 21 mars au 20 avril

Il est fort possible que dans la matinée un ami vous demandera de lui prêter de l'argent. N'hésitez pas à présenter des projets audacieux. En ce moment, vous entrez dans une période de chance.

Taureau — du 21 avril au 20 mai

Vous ferez la connaissance d'une personne obscure. Ne vous montrez pas trop pessimiste dans votre profession. Vos supérieurs pourraient en éprouver une certaine gêne et, peut-être même songer à vous éliminer.

Gémeaux — du 21 mai au 21 juin

Lorsqu'on connait ses capacités, la partie est presque gagnée. Vous pouvez soumettre vos idées originales, tant qu'elles se limitent exclusivement au cadre de votre activité professionnelle.

Cancer — du 22 juin au 22 juillet

Vous pourrez stabiliser puis améliorer votre situation matérielle en vous arrangeant pour ne pas commettre d'impair. Vous tenez à peine en place, vous voulez tout chambouler, tout transformer.

Lion — du 23 juillet au 23 août

Votre impulsivité pourtant, ne peut être que mauvaise conseillère. On gagne toujours à réfléchir avant d'agir. Vous aurez toute latitude d'utiliser votre bon jugement pour faire prospérer vos affaires.

Vierge — du 24 août au 22 sept.

D'autre part, ne laissez pas s'aggraver de petits ennuis de santé. Avant d'opérer un changement pour le simple plaisir de changer, évaluez la situation en profondeur. N'oubliez pas de vous garder en excellente forme.

Balance — du 23 sept. au 23 oct.

Ne cédez pas au découragement si vous sentez que vous ne venez pas à bout des obstacles qui vous freinent, que ce soit sur le plan professionnel ou dans votre vie familiale. Ne vous montrez pas trop pointilleux.

Scorpion — du 24 oct. au 22 nov.

Essayez plutôt de faire preuve de tolérance et d'ouverture d'esprit. Vos intuitions sont bonnes et les perspectives de cette journée excellentes. Toutefois, redoublez d'ardeur dans l'accomplissement de votre besogne quotidienne.

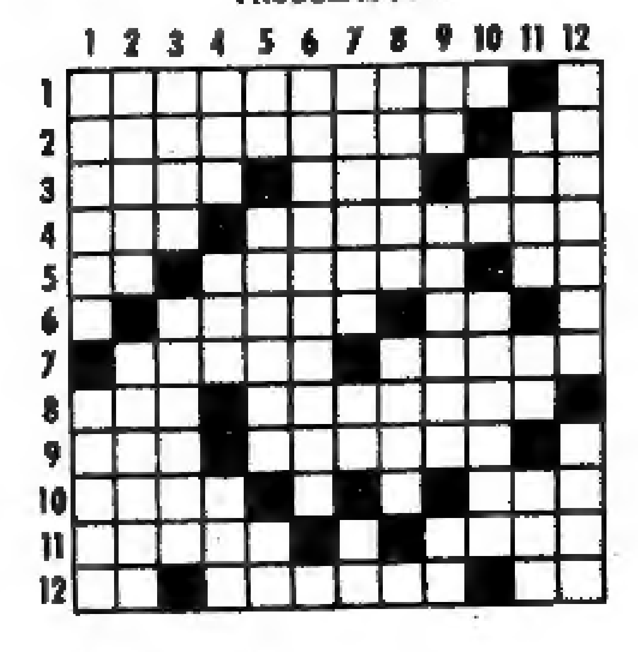
Sagittaire — du 23 nov. au 21 déc.

Vous n'en connaîtrez que plus de bonheur. Beaucoup d'incertitude aujourd'hui et il vaut sûrement mieux ne pas consacrer les prochaines heures à des tâches de première importance.

S.O.P.

MOTS CROISES

PROBLEME 3686



HORIZONTALEMENT

1—Qui engendre.
2—Professeur de théologie d'une cathédrale (pl.). — D'un verbe gai.
3—Pris note de. — Poss. — Point cardinal.
4—Allez (latin). — Femme qui ment facilement.
5—Champion. — Affirmer ce qu'on sait être faux. — Article espagnol.
6—Débit. — Lui.
7—Salaire. — Vieilles.
8—Pieu aiguisé d'un bout. — Gloire.
9—Canton suisse. — Oter les noeuds de.
10—Teinte, couleur. — Plate-forme flottante.
11—Qui reçoit des leçons. — Dernier repas.
12—Symb. chim. — Continent. — Règle double.

VERTICALEMENT

1—Qui dépend de la nature de la personne. — Non mélangées.
2—Quote-part (pl.). — Faculté naturelle de parler.
3—Signe, mémoire. — Grand sac.
4—Roi d'Israël. — Eau salée. — Epouse d'Adam.
5—Coups de baguette. — Labiacée odorante. — Du verbe avoir.
6—Soins.
7—Trois fois dix. — Lac au Soudan. — Lac des Pyrénées.
8—Estonie. — Orifice du rectum.
9—Usage. — Construite. — Dém.
10—Connaissance d'une chose. — Appât factice.
11—Adresse, finesse pour tromper. — Inf. — Fin de participe.
12—Qui remplit ses engagements (pl.). — Prophète.

PROBLEME 3685



Connelly McKinley Ltd.

Salon funéraire

10011 - 114e Rue
Edmonton
422-2222

NOS PAROISSES FRANCOPHONES

MESSES DU DIMANCHE

Immaculee Conception 10830-96e rue

DIMANCHES - 10h30 et midi

Ste-Anne 16422 - 99A avenue

SAMEDIS - 17h15
DIMANCHES - 10h30 et midi

St-Joachim 9928 - 110e rue

SAMEDIS - 17h00
DIMANCHES - 8h00 - 10h00 et midi

St-Thomas D'Aquin 8760-84e avenue

SAMEDIS - 19h00
DIMANCHES - 09h30 et 11h00

Ste-Famille à Calgary 5e rue S.O.

SAMEDIS - 17h00
DIMANCHES - 10h30, midi et 19h30

Nappe et serviette

(S.O.P.) — D'un dessin sobre et agréable, elles sont faciles à réaliser. Il vous faut du coton à brins: 5 écheveaux de vert mousse 0269; 4 écheveaux de chacune des couleurs suivantes: violette de Parme 0112, bleu cobalt 0128; 3 de lilas 0105 et 3 de mauve 0121. Utiliser 3 brins pour tout l'ouvrage; il vous faut aussi une nappe carrée rouge-cerise de 130 cm, avec 4 serviettes assorties de 40 cm; une aiguille à broder de calibre international No 7. Si vous désirez en recevoir le modèle, il vous suffit d'envoyer trois dollars (pour frais de photocopie et d'envoi) à: Agence S.O.P., 1150, rue Villeray est, Montréal (Québec) H2R 1J6 (Photo J. & P. Coats)

B. Gaudreault 437-4207 — J.C. Charron 436-1372

JBC
CONTRACTEUR GENERAL LTD.
Finition intérieure

Apt. 407 - 11405 - 27e avenue
Edmonton, Alberta



GERARD DERIGER
Nicholson Chevrolet (1977) Ltd.
7215 Argyll Road
Edmonton, Alberta
T6C 4J2
Bur. 465-6471
Dom. 479-3177



OLDSMOBILE • MALIBU • CHEVETTE
CORVETTE • MONZA • CITATION
CUTLASS • OMEGA • MONTE CARLO
CAMARO • CHEV TRUCKS

GUY GIGUERE
Vous offre un service en français compétent et sérieux

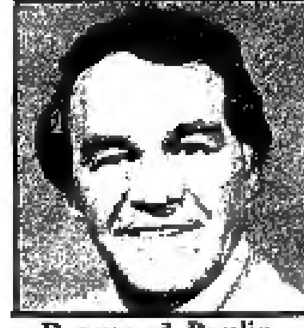
10727 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta



BUS: 439-0071


Laurent Ulliac A.A.C.I.
Président
domicile: 469-1671


Alphé Poulin, B.A.
Vente de propriétés agricoles et résidentielles lots de lacs
domicile: 465-6368


Raymond Poulin
Vente de propriétés commerciales spécialiste en motels et hôtels
domicile: 466-9572


René Blais
Secrétaire - trésorier
domicile: 469-1647

ARCANA AGENCIES (REALTY) LTD.
504 CAMBRIDGE BUILDING
EDMONTON, ALBERTA T5J 1R9 — 429-7581

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

The Public Service of Canada is an equal opportunity employer



Fonction publique Canada Public Service Canada

Directeur, services informatiques

Traitement: $38 923 – $48 846
Nº de réf.: 81SM-OC-EIC-KA-1779

Emploi et Immigration Canada
Services informatiques
Hull (Québec)

Fonctions
Emploi et Immigration Canada exploite 17 ordinateurs, depuis le mini-ordinateur jusqu'à l'ordinateur de grande puissance, répartis dans 7 centres principaux et 3 centres pour mini-ordinateurs. Le traitement se fait tant par lots que en direct. À l'heure actuelle, il y a 1500 terminaux en direct et les plans prévoient que ce nombre passera à quelque 4000 en 1986. Le Directeur des services informatiques assume une responsabilité organique directe du Centre d'informatique du bureau central et une responsabilité fonctionnelle des services informatiques au Canada.

Conditions de candidature
Tous les candidats doivent posséder études d'école secondaire terminée avec succès avec expérience récente dans l'administration d'un système informatique important, notamment dans l'introduction des données, le matériel, le logiciel et la transmission de données.

Nº d'autorisation: 332-034-003

Exigences linguistiques
La personne choisie exercera ses fonctions dans une importante mesure en français et en anglais. Les personnes bilingues et les personnes unilingues qui consentent à entreprendre la formation linguistique et qui peuvent démontrer qu'elles ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues sont invitées à poser leur candidature.

De plus amples renseignements sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante.
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below.

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
I.E. Mabley (Mrs.)
Commission de la Fonction publique du Canada
Direction générale des programmes de la catégorie Gestion
17e étage, 300, avenue Laurier ouest
Ottawa (Ontario)
(613) 593-5411
Date limite: le 12 mars 1982

Agent de liaison

Traitement: $24 626 – $27 603
Nº de réf.: 82-NCRSO-CHRC-1

Commission canadienne des droits de la personne
Direction de l'information, de l'éducation et de la coopération
Ottawa (Ontario)

La Commission canadienne des droits de la personne recherche une personne chargée de faire comprendre et respecter la Loi canadienne sur les droits de la personne de même que les objectifs, politiques et activités de la Commission, d'exercer des fonctions de communication et d'éducation auprès des employeurs relevant de l'Administration fédérale et auprès d'autres ministères et organismes gouvernementaux; d'élaborer et de mettre en oeuvre tout un éventail de programmes éducatifs touchant les droits de la personne à l'intention des employeurs, des gestionnaires, des superviseurs, des spécialistes en personnel et d'autres types de dirigeants; de rédiger des rapports sur les tendances et les attitudes concernant les droits de la personne en se fondant sur l'expérience acquise au cours d'activités d'éducation et de formation et de faire fonction d'expert-conseil auprès des employeurs en ce qui a trait à l'élaboration de programmes de formation et de systèmes de gestion du personnel. Le titulaire sera appelé à voyager à l'occasion.

Conditions de candidature
Études secondaires terminées avec succès; expérience de la planification, de l'élaboration et de la mise en oeuvre de programmes d'éducation et de formation; expérience de la communication d'information au public; expérience des allocutions en public et des réponses aux questions controversées soulevées à des réunions, des séminaires ou des conférences; expérience liée à l'exercice des fonctions susmentionnées.

Exigences linguistiques
En raison des nécessités du service, la personne choisie devra pouvoir exercer ses fonctions dans une importante mesure en français et en anglais dès son entrée en fonction. Les personnes déjà bilingues sont invitées à poser leur candidature.
Nº d'autorisation: 311-342-079

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
D. G. Wesley
à l'adresse ci-dessous,
Téléphone (613) 593-5331
Date limite: le 19 mars 1982

Ingénieur, évaluation technique

Traitement: $33 070 – $37 033
Nº de réf.: 82-NCRSO-CRTC-1

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Direction de la planification et analyse technique
Hull, (Québec)

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications a immédiatement besoin d'un ingénieur spécialisé en communications par radiodiffusion. Pour satisfaire aux exigences du poste, le titulaire doit pouvoir donner des conseils concernant la pertinence sur le plan technique et la disponibilité des bandes de fréquence pour la radio et la télévision; évaluer les documents techniques présentés à l'appui des demandes de licences de radio et télédiffusion; donner des conseils techniques aux Commissaires lors des audiences publiques, participer aux réunions des comités de consultation nationaux et internationaux.

Conditions de candidature
Grade en génie électrique ou en sciences appliquées d'une université reconnue ou admissibilité au titre d'ingénieur professionnel au Canada avec spécialisation en communications. Expérience de la prestation de services spécialisés ou consultatifs dans le domaine de la radiodiffusion.

Exigences linguistiques
La personne choisie exercera ses fonctions dans une importante mesure en français et en anglais. Les personnes bilingues et les personnes unilingues qui consentent à entreprendre la formation linguistique et qui peuvent démontrer qu'elles ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues sont invitées à poser leur candidature.
Nº d'autorisation: 312-019-070

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
M. McAllister
à l'adresse ci-dessous,
Téléphone (613) 593-5331
Date limite: le 19 mars 1982

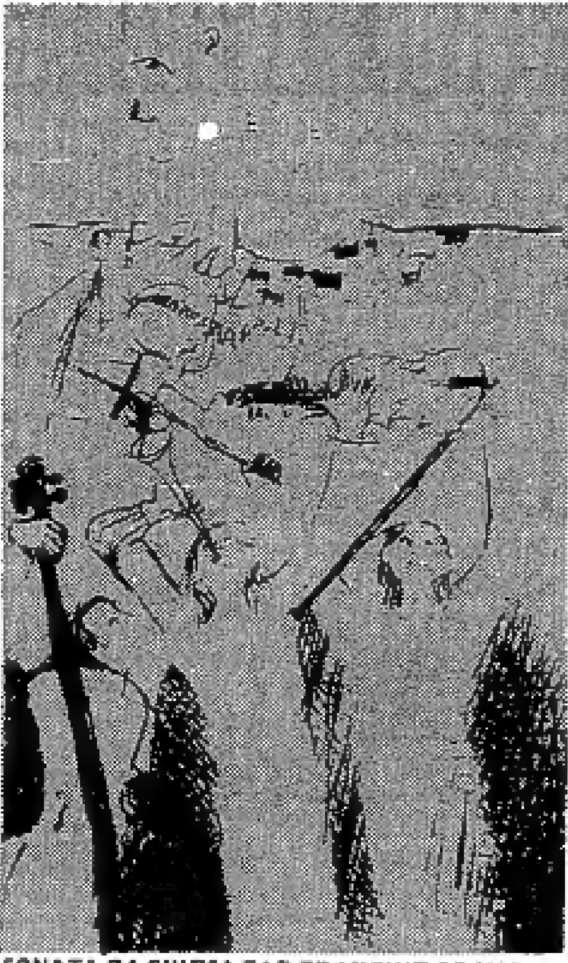
Tout renseignement relatif à ce concours est disponible en français et peut être obtenue en écrivant à cette adresse:
Additional job information is available by writing to this address.

Bureau de dotation de la région de la Capitale nationale
Commission de la Fonction publique du Canada
300 avenue Laurier ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0M7

Priére de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canada

Pro Coro Canada



SONATA DA CHIESA PAR FRANCINE GRAVEL
COURTOISIE DE LA GALERIE D'ART GRAPHICA

DANS SA PREMIERE SAISON 1981-1982

présente

HANDEL: ALEXANDER'S FEAST
28 FEVRIER 82 A 19 H 30

EN VEDETTE:

Wendy Humphreys,
soprano

Bruce Pullan
ténor

Guy Ethier
bariton

Orchestre de Chambre
James Keene, premier violon

Michel Gervais
Chef d'orchestre

FIRST PRESBYTERIAN CHURCH
10025 - 105e RUE
EDMONTON, ALTA.

Les billets sont disponibles à tous les guichets BASS et à l'entrée

Pour plus d'information communiquez au no. 420-1247 ou encore 423-1727

Foie de poulet à la créole

2 tranches de bacon
2 à 3 c. à soupe d'huile
1 tasse d'oignons coupés en rondelles
½ tasse de poivrons verts coupés en lamelles
2 tasses de champignons frais tranchés
2 tomates moyennes coupées en quartiers
2 c. à soupe de farine
½ c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
1 livre de foies de poulet

Faire frire le bacon jusqu'à ce qu'il soit croustillant. Le sortir de la poêle et le mettre de côté. Ajouter les oignons et le poivron au gras de bacon et cuire à feu moyen jusqu'à ce qu'ils soient tendres en remuant de temps en temps. Incorporer les champignons et cuire 1 à 2 minutes de plus. Ajouter les tomates et les laisser bien chauffer pendant 2 à 3 minutes. Retirer le mélange de légumes de la poêle et garder au chaud. Couper les foies de poulet en deux et bien les parer. Mettre la farine et les assaisonnements dans un petit sac de plastique. Y déposer les foies de poulet et bien secouer. Faire chauffer l'huile dans la poêle à frire et y faire cuire les foies à feu moyen. Placer les foies au centre d'un plat et les entourer des légumes. Émietter le bacon et le parsemer sur les foies. Servir avec du riz. Donne 4 portions.